



Projet d'aménagement global de Morgat.
Concertation avec le public.

BILAN DE LA CONCERTATION

REUNIONS PUBLIQUES ET REGISTRES

AOUT-SEPTEMBRE 2009



CONTEXTE DU PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL/

La commune de Crozon s'attache depuis une vingtaine d'années à trouver une solution pour l'ensablement de son port et s'est engagée depuis 2003 dans une réflexion globale en vue de réhabiliter cette station de tourisme de renom. Préalablement pour aider à la réflexion, des études ont été produites sur chacune des composantes du projet (port, plage, bourg et arrière bourg).

On constate aujourd'hui que :

Le déséquilibre progressif du profil des plages de l'anse, la circulation et le stationnement rendus difficiles dans le bourg et sur le front de mer, les espaces publics non adaptés aux usages actuels (déambulation piétonne, pratique du vélo et autres déplacements doux) et les espaces naturels en friches, ont altéré l'image de Morgat au fil des années. La saisonnalité également très marquée au niveau des commerces et des animations amènent à penser que Morgat manque de dynamisme.

Pour répondre à la question « **quels aménagements faudrait-il projeter sur Morgat pour relancer le dynamisme de la station de tourisme** » deux équipes municipales ont travaillé à l'élaboration de scénarii, chacun voté en conseil municipal en décembre 2007 et en décembre 2008:

- L'un **ambitionne le développement en y rajoutant des équipements conséquents** (nouveau bassin à flots, programme immobilier en front de mer) et des infrastructures (route de desserte locale ouest en arrière de Morgat et une importante surface de parkings à l'entrée du Loc'h) : **c'est le plan programme 1.**
- L'autre **préconise un développement sur la base de l'existant** (extension du bassin portuaire actuel en partant du môle ancien, aménagement de la zone humide du Loc'h en promenade, aménagement d'une promenade en front de mer) pour ne pas transformer, ni changer l'authenticité du site de Morgat qui est son principal atout : **c'est le plan programme 2.**

La collectivité a délibérément inscrit ce projet dans une **approche d'ensemble** pour permettre au public de mieux appréhender les enjeux auxquels Morgat est confronté.

Le but de la concertation à ce stade de la démarche est de s'imprégner de la dimension et de la philosophie de chacun pour éventuellement y apporter des critiques constructives et évoquer d'autres scénarii possibles ; une phase de concertation préparée suffisamment en amont de toute décision et fondée sur l'échange et le dialogue étant considérée comme essentiel.

LA CONCERTATION :

La commune de Crozon a décidé par délibération votée lors du conseil municipal du 26 juin 2009 d'engager une concertation avec les différentes personnes publiques, les usagers, les associations afin :

- D'informer sur les enjeux et grandes lignes des aménagements projetés
- De présenter par le biais de fiche action chaque aménagement dans son programme d'ensemble.
- D'organiser les conditions d'un dialogue entre les élus et le public.

Cette **concertation a pris la forme de :**

- La publication d'avis d'information dans la presse locale.
- D'une exposition sous forme de panneaux d'information avec un registre d'observations destiné à recueillir les avis au cœur du site concerné, quai Kador à Morgat.
- D'une présentation des panneaux d'expositions sous forme de fichiers PDF sur le site internet de la mairie (www.crozon.fr) avec une adresse mail en lien pour recueillir les réactions des internautes (plu@crozon.fr);

Deux **réunions publiques ont été organisées :**

- le 13 août à 18 00 dans la salle du conseil de la mairie de Crozon
- le 24 septembre à 18h00 dans la salle du conseil de la mairie de Crozon

Des **réunions avec les personnalités publiques associées** ont eut lieu :

- le 12 août à 18h00 dans la salle du conseil de la mairie de Crozon, avec **l'ensemble des membres du conseil municipal**.
- Le 31 août à 14h00 au siège de la DIREN, au 2 rue Maurice Favre à Rennes, avec les représentants de la **DIREN et la DRE mission littorale**.
- Le 10 septembre sur le lieu même de l'exposition, quai Kador à Morgat, avec le directeur du **PNMI**.
- Le 11 septembre à 15h00, sur le lieu même de l'exposition, quai Kador à Morgat, avec les représentants du **SMIB et de la DDEA**.
- Le 17 septembre vers 17h00, sur le lieu même de l'exposition, quai Kador à Morgat, avec monsieur le **sous-préfet de Châteaulin**.

Le résultat de la fréquentation:

Au cours des deux mois de concertation, **2459 personnes** se sont déplacées sur le lieu de l'exposition. Et **290 avis** ont été exprimés sous forme écrite dans le cahier mis à disposition du public. **Au niveau des profils**, les personnes venues **au cours du mois d'août** se trouvent être en majorité des **résidents secondaires** ainsi que **quelques touristes de passage et des morgatois et Crozonnais** ► **Fait très intéressant** : la visite régulière de familles « morgatoises » qu'elles soient résidentes secondaires ou « locales » depuis 3 générations : les grands-parents, les parents et les petits-enfants (voir arrières-petits enfants parfois) venus ensemble au lieu d'exposition. **En quelque sorte cet esprit familial a permis à l'ensemble des morgatois de se réunir autour de la question : « quel Morgat pour demain ? ».**

Les personnes venues **au cours du mois de septembre** sont en majorité des **morgatois et crozonnais retraités avec quelques jeunes résidents** se sentant directement concernés par les futurs opérations d'aménagement (commerçants, association, jeunes mamans, etc.) ► **Fait très intéressant** : les visites sont plus singulières avec de nombreuses questions personnelles ayant trait à **des points de détail spécifiques**. Il est d'ailleurs difficile d'y répondre de façon précise vu le stade de la démarche (hypothèse d'ensemble et scénarii possibles). **Ces interrogations nous transposent en quelque sorte dans l'étape suivante: celle de la construction d'un avant projet.**

Observations recueillies lors des réunions publiques :

1. **Réunion publique du 13 août 2009.** Profil du public dans la salle : en majorité des résidents secondaires, des représentants d'associations de plaisanciers et quelques morgatois.

L'ensablement : questionnement tous azimuts.

Intervention : que faire sans pour autant retrouver la plage d'il y a 50 ans ?

Intervention d'un monsieur ayant travaillé sur ces problématiques d'ensablement de port au Chili : il souligne l'importance des modélisations. Il assure que ça peut marcher si on préfère les modélisations réelles aux modélisations numériques. Il faudrait recréer un minimum de courants dans les 2 sens (à l'exemple du Mont Saint-Michel) et faire un passage pour l'eau au niveau de la digue.

Autre intervention : « pour moi, ce projet a deux facettes : d'un côté l'aménagement, de l'autre l'ensablement. Qui dit Développement durable dit « réversible ».

Autre intervention : la pointe de Rulianec dispose d'un éperon naturel de 80 mètres : pourquoi faire plus long ?

Autre intervention : et l'exploitation de la ressource « sable » issu des opérations de désensablement ?

Réponse du maire : toutes ces propositions seront soumises à l'avis du comité scientifique si tant est qu'elles aient été exprimées dans le cahier de concertation (autant d'éléments d'appréciation et de jugement). Il n'y a rien d'arrêté pour le moment, toutes décisions concernant l'ensablement seront prises à la lumière des avis du comité scientifique et des modélisations retenues.

La portée des scénarii présentés :

Intervention d'un résident secondaire : ne voit pas l'utilité du programme 1 et de sa présentation dans le cadre de la concertation : « ça bétonne la station ». Quels sont les objectifs du programme 1 ?

Réponse de Didier Fouquet : avoir plus de places de port et reconnecter le port actuel au bourg.

Intervention d'une dame qui estime que la présentation des programmes au lieu d'exposition du quai Kador ne laisse pas assez les gens se faire leur propre opinion.

Rappel de l'introduction du maire : « voyez là un moment fort de la démocratie locale en continuité avec la réflexion menée ces dernières années ». « Cette concertation n'est pas un exercice de style ou de communication, c'est une séance de travail avec la population, un moment où l'on construit ensemble ».

Dimension touristique du projet : de Morgat à la presqu'île de Crozon.

Intervention : Quel effet aura l'augmentation des places de port sur le développement économique de la station car « c'est là la vraie question ».

Réponse du maire : on passe d'un tourisme de « cueillette » à un tourisme de « zapping » qui cherche à faire de la station de tourisme un lieu plus attractif à l'exemple du parc paysager du Loc'h, du pôle de voile sportive, du pôle de congrès, etc. Le tourisme est le poumon économique de notre commune. Une réflexion est actuellement menée sur les structures touristiques à l'échelle de la presqu'île afin de mettre ces réseaux en cohérence tout en ayant conscience des contraintes littorale.

L'urbanisme, circulation et stationnement : quel avenir pour le développement urbain ?

Intervention : Et concernant le développement de l'habitat sur Morgat ?

Réponse du maire : le développement portuaire a une incidence sur la gestion même de l'équipement mais influe également sur l'espace urbanisé en arrière. Il faudra en tenir compte au niveau du PLU (rappel des contraintes loi littoral, etc.).

Proposition d'un auditeur : définir une palette des couleurs pour les bâtiments. Pourquoi ne pas prendre exemple sur nos amis irlandais (de Sligo notamment !).

Réponse du maire : tout à fait d'accord mais en privilégiant les caractéristiques bretonnes.

Auditeur mécontent de l'absence d'épicerie entre septembre 2009 et Pâques 2010 : « Concernant les nouveaux commerces, que va faire la municipalité pour harmoniser architecture et exigences écologiques ? » et l'ancienne supérette qui répondait à tous ces critères vous en faites quoi ?

Réponse du maire : c'est l'élaboration actuelle du PLU qui répondra à cette question de manière ferme (norme HQE, éco-habitat, etc.).

Intervention : Proposition de réserver le parking du port aux seuls usagers du port et d'en réglementer la circulation automobile en fonction. En échange il faudrait recréer un parking en dehors du bourg au niveau du Loc'h et du boulevard de la plage.

Intervention : « On est tous d'accord pour élargir le quai Kador mais qu'en est il de la création d'une voie de contournement pour les gens qui vont au Cap de la chèvre et qui ne veulent pas s'arrêter à Morgat ? »

Le Maire est d'accord pour diminuer le flux automobile sur le quai Kador mais il faut que cette décision relève d'une prise de conscience citoyenne. On a travaillé également à mettre en place une navette pour les Mardis de Morgat et des navettes seniors pour les jours de foire : une navette estivale entre Crozon et Morgat est une piste à creuser.

Intervenant : Et que faites vous contre l'affichage publicitaire sauvage sur la commune, contre la pollution auditive engendrée par les mardis de Morgat et la circulation en été boulevard de la plage et le stationnement.

Réponse du maire : le stationnement est un vrai problème qu'il faudra bien régler, même au prix de décisions difficiles.

Fin de la réunion publique : 20h00.

1. Réunion publique du 24 septembre 2009. Profil du public dans la salle: une majorité des résidents de Crozon et de Morgat, des représentants d'associations et d'usagers du site, quelques résidents secondaires.

L'ensablement, une priorité: entre rappels des faits historiques et solutions préconisées.

Intervenant : comment en est-on arrivé là pour l'ensablement du port ? Digue construite à la va-vite car il y avait des subventions. « Prenons notre temps pour prendre la bonne décision ».

Un intervenant : « Depuis M. Fabien, on nous promet que Morgat va changer : prendre le temps d'accord mais ça fait 25 ans qu'on prend notre temps ! »

Réponse du maire : « C'est une action que nous engageons en 1^e année de mandat, signe évident d'une volonté politique forte. Si nous n'y arrivons pas, vous en tirerez les conclusions. »

Intervenante : le choix du programme n'est pas le plus important. La vraie question et la priorité sont « quelle solution pour l'ensablement ? ». Pourquoi réfléchir à des projets si on ne résout pas d'abord la question du déséquilibre des plages et de l'ensablement du port. Avant de mettre de l'argent à échafauder des programmes, il faut mettre de l'argent sur des études sédimentologiques.

Réponse du maire : des études sédimentologiques ont été faites et on verra l'avis du comité scientifique là-dessus si c'est suffisant.

Intervenant: les modélisations numériques n'ont pas de valeur et ne peuvent être validés sans une étude en réel. Mais on n'en a pas les moyens. Il faut trouver le moyen de limiter l'ensablement, laisser le sable à l'extérieur, l'extension de la digue permettra au sable de ne plus rentrer dans le port. L'idée du programme 2 de limiter les dégâts est bonne. Par contre l'épi de Rulianec n'aura aucun effet s'il est prolongé. Les 80 m de digue naturelle n'ont déjà pas d'effets. La preuve en est qu'une plage ne se forme pas en son creux.

Réponse du maire : je m'interroge effectivement de plus en plus, à l'écoute de certaines personnes à la salle d'exposition, si l'épi de Rulianec ne constitue pas une mauvaise réponse à une vraie question.

Intervenant : aménager en préservant mais préserver quoi ? Village ? Port ? Front de mer ? La plage semble complètement oubliée dans les projets. On est obligé aujourd'hui de faire 100 m pour aller se baigner. Erosion de la plage : 350 000 m³ en 25 ans. Entre 20 et 22 000 m³ de sable déplacé à cause de la digue et du môle. Le port a mauvaise réputation auprès des plaisanciers étrangers alors qu'ils rapportent au port pas loin de 17000 euros par an. Solution préconisée: une petite digue allant de l'ancien môle vers la bouée verte ou lors création de la digue du programme 1 sans pour autant faire une extension de port vers le bourg et sans obstacle à la vue quant on est par exemple à Postolonnec ou au Portzic. L'allongement du môle par une digue va engendrer un phénomène d'entonnoir à l'entrée du port. Conséquences : embouteillages pour les 200 bateaux qui passent là en pleine saison.

Intervenante : a-t-il été envisagé de modifier la courbure de la grande digue pour éviter l'ensablement ?

Le maire : c'est parfaitement envisageable et je vous invite à le consigner dans le cahier de concertation.

Intervenant : pour lui, l'objectif est de reconstituer la falaise, son arrondi. L'ensablement de Morgat est dû à 2 choses : les courants et le parking devant l'école de voile et l'école de plongée que le sable de la baie a servi à construire. Il ne faut pas prendre le sable de la baie pour construire les équipements de la ville. Solution préconisée : digue concave vers le Portzic qui pourrait se prolonger jusqu'à l'hôtel de la plage avec un espace entre les deux pour laisser agir naturellement le courant du Loc'h. Pourquoi également ne pas mettre le sable dragué au port plus au large pour que les vagues ne perdent de leur puissance au large plutôt qu'au bord.

Le maire : je suis sensible à l'argument de ne pas utiliser le sable de Morgat pour des équipements de la ville.

La dimension de projet : vers une authenticité ?

Intervention d'un morgatois « d'adoption » : est-ce qu'on veut un grand port (et des voitures et des infrastructures en conséquence) pour Morgat ? Est-ce durable au niveau économique ? « Je crains en ouvrant 400 places de port qu'on ne change l'essence même de Morgat, station familiale ». Il faut une volonté de limiter l'extension.

Intervenant : Et concernant le devenir des pêcheurs ?

Maire : ils sont bien évidemment intégrés au devenir du port!

Détails sur la circulation :

Un intervenant : qu'en est-il de la circulation des voitures et de la limitation des camping-cars sur les parkings ?

Maire : une réflexion est actuellement engagée pour la mise en place de navettes inter-quartiers.

Intervenant: les aménagements urbains prévus pour le bourg sont corrects mais « je déplore qu'on ait abandonné l'idée de contournante ».

Le maire : une contournante arrivant au beau milieu d'un espace naturel humide est une hérésie et une faute environnementale.

Le Loc'h au cœur de la problématique des eaux !

Un intervenant préconise une solution : mettre des vannes à l'entrée du Loc'h et faire des lâchers d'eau de temps en temps.

Un intervenant: « Attention, le Loc'h n'est pas un oued mais un cours d'eau qui ne coule pas l'été ». Il reçoit en majorité les eaux de pluie du bassin versant et les eaux de mer sur une petite partie en aval.

Intervenante : Qu'en est-il également du problème de la remontée de la marée dans le Loc'h lors des tempêtes ou de gros coefficients de marées ? Cela a-t-il été pris en compte dans l'aménagement imminent du carrefour de l'Atlantique ?

Le maire : l'étude sera commandée à l'architecte en charge du dossier.

Un intervenant : « On a toujours voulu gagner sur la mer ou je pense que c'est mieux de gagner sur la terre. On pourrait tout déconstruire (port et bourg) et reconstruire le bourg à Penfrat et construire le port dans l'actuel bourg.

Un intervenant : et le problème des algues vertes ? A la Baule, ils mettent du personnel sur les plages de 4h à 7h du matin pour tout nettoyer.

Le maire explique que la communauté des commune de la presqu'île s'est rapprochée de celle de Châteaulin-Porzay et de Douarnenez pour travailler ensemble à l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux ayant trait à cette problématique.

Un intervenant : et le financement ?

Le maire : dans le cadre de la révision à mi parcours du contrat de Pays pour la période 2008-2012 une demande de subvention a été sollicitée auprès de la région via le Pays de Brest pour un montant de 3.3 million d'euros. D'autre part s'agissant d'un projet structurant le conseil général sera également sollicité dans le cadre du contrat de territoire en cours.

Fin de la réunion publique : 19h30

Observations recueillies dans le cahier de concertation

THEMATIQUE ABORDEE	Nombre d'OBSERVATIONS	RAPPORT avec le nombre d'avis recueillis
INTENTION DE PROJET/DIMENSION	197	67.9%
LE FRONT DE MER	54	18.6%
LE PORT	39	13.4%
DEMARCHE/EXPOSITION	37	12.7%
CIRCULATION AUTOMOBILE/STATIONNEMENT	28	9.6%
ESPACES URBANISES/HABITAT	26	8.9%
L'EPI DE RULIANEC	21	7.2%
ZONE HUMIDE /VALLON DU LOCH	20	6.8%
DESEQUILIBRE SEDIMENTAIRE	14	4.8%
LA PLAGE	12	4.1%
PRATIQUE DU VELO/DEPLACEMENTS DOUX	11	3.7%
COUT/FINANCEMENT	8	2.7%

Ce tableau nous montre très clairement que les gens qui se sont exprimés, **ont bien compris l'objet de la consultation** à savoir : **se prononcer sur l'intention de projet**. Mais la **richesse des échanges** a permis, au-delà de l'intention de projet, de **dégager des idées et des points nécessaires à l'expression publique**. Et c'est ce que nous allons développer.

Dans la retranscription des commentaires vous retrouvez :

- En marron : observations récoltées du 03 au 15 août.
- En bleu foncé : observations récoltées du 16 au 31 août
- En vert : observations recueillies du 01 sept au 15 sept.
- En rose : les observations recueillies du 16 au 30 sept.

Ce qui relève de l'INTENTION DE PROJET (dimension): **197 observations**

Les différents champs lexicaux et expressions identifiés :

- Authenticité, respect de l'identité, station balnéaire/de tourisme familiale, l'âme de Morgat, le berceau familial, enfance, conservation,
- beauté du site, site unique, calme magnifique et simple, pittoresque, simplicité et harmonie du site...ne pas banaliser, station balnéaire type.
- Développement modéré et respectueux, tourisme de raison, développement durable et générations futures, améliorer mais pas défigurer, à taille humaine, projet équilibré, cohérence...
- Ne pas dénaturer, respect de l'environnement, station de tourisme vert, protéger et préserver la nature et les paysages...halte au béton et à l'immobilier.
- Maitrise des deniers publics, réaliste et raisonnable, impact financier moindre, imposition locale raisonnable et maîtrisée, gestion, gérable ...
- Tourisme de découverte, attractivité, vecteur de développement économique, augmenter les capacités, ambitieux...

La **grande majorité de gens** qui se sont exprimés dans le cahier sont **favorables au programme 2**. Ils partent du constat qu'il faut redynamiser la station de tourisme de Morgat mais dans le respect du site dans lequel le projet s'inscrit à savoir une station familiale, à taille humaine dont la beauté des paysages et l'environnement préservé n'a pas d'égal en Finistère (voir les champs d'expression ci-dessus). **Très peu de personnes** se sont prononcées en faveur du Programme 1, qualifié le plus souvent d'inadapté et de trop ambitieux pour Morgat.

Ceux qui sont favorables à l'élaboration d'un **autre scénario** :

Deux d'entre eux, la commune doit plus axer sa réflexion sur un **projet écologique** qui viserait à rétablir l'équilibre sédimentaire « naturel » de l'anse de Morgat avant la construction de la digue dans les années 70. Et **huit commentaires** qui visent à ne rien faire, émanent à la fois de **personnes nostalgiques** d'un Morgat d'antan qu'ils souhaitent cristalliser dans le présent ou de personnes qui **partent du constat que tout va bien** sur Morgat aujourd'hui. **Trois personnes** estiment que de lancer une dynamique de projet sur Morgat est déjà très bien donc peu importe le scénario retenu.

POUR LE		CONTRE LE		AUTRE SCENARIO			
PROG 1	PROG 2	PROG 1	PROG 2	STATU QUO	CONTRE LES DEUX	POUR LES DEUX	DIVERS
8	152	18	3	8	2	3	3

VERBATIM :

- Un port en eau profonde non ! flux de voitures et de gens supplémentaires. oui au prog 2 qui améliore l'environnement sans le détruire.
- Je retiens le second projet car selon moi, le projet d'un grand port avec toutes les infrastructures associées ne correspond pas aux aspirations des locaux voir des touristes. Morgat station balnéaire familiale reconnue et réputée. Un grand port ne favoriserait pas le commerce local, engendrerait des nuisances visuelles et sonores. Mon choix se porte sur le prog 2 même si une réflexion plus approfondie m'est nécessaire notamment pour l'aménagement du centre de Morgat et du quai Kador.
- Très beau projet N°2 grâce au respect de l'identité.
- Depuis 17 ans nous venons à Crozon pour la nature. Les projets immobiliers nous sommes contre. Un projet pour éviter l'ensablement du port OK. Il faut absolument éviter l'aspect le Crouesty béton, béton !!!

- Il me paraît indispensable de conserver à Morgat un caractère naturel, de modérer une urbanisation et des aménagements excessifs en veillant bien sûr à dynamiser l'économie locale. Je suis favorable au prog 2 et inquiète de l'éventualité d'un prog 1 qui risquerait de faire ressembler Morgat à un front de mer enlaidi.
- De plusieurs points de vue (environnement, coût, agrément) le projet 2 me paraît mieux correspondre à ce qu'attendent les amoureux de Crozon Morgat. Fidèle depuis 1970, je ne me sens pas conservateur mais trop de mauvais exemples. Privilégions l'humain, point trop de bagnoles et de béton !
- D'une charmante station balnéaire bretonne pleine de charme vous allez faire une station standard de la côté d'azur...gardez son charme naturel et modérez la circulation des voitures.
- Le prog 2 me semble plus approprié, il ne dénature pas Morgat...
- Gardez le projet le plus proche de ce qui existe aujourd'hui...gardez ce qui existe en faisant des améliorations, le béton n'est pas très écologique pour le paysage ! gardons le Morgat de notre enfance mais pas le Morgat béton.
- Le prog 2 paraît plus adapté au caractère de la station tout en remédiant aux graves inconvénients provoqués par la construction de la nouvelle jetée.
- Tout à fait d'accord pour l'évolution de ces projets, s'ils restent en cohérence et en harmonie avec le littoral et le charme reconnu de la station de Morgat.
- J'espère que Morgat restera comme il était autrefois.
- Station de tourisme verte. Je souhaite le prog 2. Pas de béton sur Morgat !
- Quelque soit le projet il faut créer une dynamique sur Morgat et ne rien attendre de la météo...priorité donnée à l'ensablement !
- Une question semble ne pas avoir été soulevée : quid de la capacité d'accueil des habitants+touristes par rapport au site ? n'approche t il pas d'une certaine saturation ? (eau, déchets, énergie, structures architecturées ??).
- Le second projet paraît respecter plus l'esprit de Morgat : pensons aux courants et évitons encore d'ensabler.
- Le prog 2 plus raisonnable et mieux adapté à l'esprit de Morgat. Proposer un développement dans le respect du site et de la zone humide du Loc'h est important.
- Dans un premier temps il était question de l'opportunité d'un réaménagement global : dépenser des fortunes pour une amélioration touristique durant au minimum 4 semaines en été paraît être démesuré ! quid de la présence d'une épicerie en hiver à partir de sept 2009 ? faut-il faire ressembler Morgat à une station de tourisme à la mode ? les nouveaux habitants venus s'implanter à Morgat pour son charme et son calme, et accessoirement faisant vivre à l'année la cité, veulent fuir. Les nuisances sonores des mardis de Morgat sont à la limite du supportable. Prog 1 : a conduit au rejet de l'ancienne municipalité. Prog 2 : pourquoi pas quelques améliorations mais vouloir à tout pris développer le port et les commerces est irresponsable ! la situation actuelle est raisonnable.
- Une exposition militant clairement pour le projet 2 déjà très ambitieux. Le projet 1 ne sert que de faire-valoir tant son envergure le discrédite. Attention à ne pas condamner « l'âme de Morgat », sa beauté, son authenticité. Que ceux à qui cette notion parle viennent prendre l'apéritif sur le port au moment où le soleil s'embrase sur la côte et les grottes.
- Ma question vous semblera peut être impertinente mais on parle éminemment d'écologie, de réchauffement climatique impliquant une montée des eaux...ce projet a-t-il réfléchi à la montée des eaux d'1,50m par exemple ?
- Le prog 2 paraît plus adapté à la topographie des lieux.
- Prog 1 totalement inadapté au caractère de Morgat. Le projet 2 est un pis-aller.
- Il ne faut surtout pas dénaturer Morgat qui doit garder son caractère familial et ne doit pas se transformer en station bétonnée. Le prog 2 semble le moins extravagant. Il est évident qu'il faut une évolution touristique mais raisonnée !
- Prog 2 plus adaptée à conserver la plage.
- A première vue le prog 1 c'est celui des bétonneurs et des marchands saisonniers (frites, jouets en plastiques...). Quand au second il est celui de la préservation du caractère propre de Morgat (nature, paysage, plage familiale). Faut-il vraiment choisir en faveur des promoteurs et des marchands de béton ?
- Le prog 2 nous semble moins agressif à l'égard d'un site auquel nous sommes très attaché.
- Prog 1 à exclure car dénaturation complète du site.

- Prog 2 semble préserver le caractère familial de la presqu'île en apportant des améliorations intéressantes et respectent l'environnement. Merci de ne pas faire le choix du fric et de l'immobilier ! il y a tellement de stations balnéaires qui sont tombées dedans ! ne laissez pas la presqu'île ressembler à tout et n'importe quoi ! le site est tellement exceptionnel et c'est son meilleur atout. Il y a déjà des dolmens qui se trouvent désormais sur des propriétés privées...inadmissibles. C'est le patrimoine qu'il faut préserver et se démarquer de ce qui existe ailleurs. Merci de pensez aux familles et touristes sans bateaux.
- Le prog 2 conserve le caractère de Morgat et semble mieux adéquat.
- On peut penser que le prog 2 paraisse à la fois « raisonnable » et suffisamment entreprenant, et qu'il reçoive l'approbation du plus grand nombre. En tout cas, une évolution de l'existant est préférable à une trop grande révolution dont le coût dépasserait les possibilités de notre commune. Félicitation !
- Le prog 2 garde la nature sans surcharge de constructions.
- Entre les deux programmes le n°2 parait le plus raisonnable, il évite entre autre de défigurer le front de mer avec de nouvelles constructions !
- Préférence pour le prog 2.
- J'ai assisté à la réunion publique du 13 aout et rien en me semble faisable tant la prise en compte du désensablement ne sera pas effective et efficace. Quant à l'agrandissement du quai dans le prog1 on tombe dans ce que je pense être une perte d'authenticité de Morgat. Le prog 2 est un bon compromis pour que Morgat se développe et conserve son cachet et c'est cela que les gens recherchent !
- Le prog 2 ne dénaturera pas trop Morgat ce que j'espère vraiment très sincèrement (je viens à Morgat tous les ans depuis 1952 !).
- Ne sacrifiez pas votre ville aux promoteurs et au fric..conservez votre station telle qu'elle est : authentique et vraie !
- Un minimum de saccage...nous ne sommes pas sur la côte d'Azur que diable !
- Nous préférons le prog 2 qui parait plus soft du point de vue paysager et environnemental. Gardez l'âme du petit port breton et ne faites pas une grande motte bis !!
- Préférence pour le prog 2 pour l'approche mesurée de l'ensablement !
- Le prog 2 semble mieux respecter le site en apportant une amélioration sensible. Ce développement raisonné est souhaitable et combiné avec le réaménagement de la zone humide apporte une perspective équilibrée de développement.
- We prefer the projet 2- it preserves the authenticity of the beach, it also more sympathic to the town of Morgat and the environnement. We are concerned that project1 win will produce a large empty feel to Morgat because many boats remain unused.
- Le projet 2 nous apparait plus intéressant et moins agressif. Préserver votre joli pays. Merci !
- Le prog 2 semble plus adapté pour respecter le côté nature de la station de Morgat...ballades et quelques places de ports en plus !
- Le prog 1 semble démesuré par contre le prog 2 semple plus respectueux de l'environnement et donc pour une démarche de développement durable.
- Nous préférons le projet 2 qui préserve davantage l'environnement de Morgat et l'aspect naturel de la station.
- Je suis tout à fait d'accord avec le programme 2 éco responsable. Equilibre très pertinent entre tourisme et bien être des morgatois. L'avantage de ce programme est de concilier le respect de l'environnement et l'accessibilité le tout grâce à une gestion efficient des deniers publics ! Bravo !
- Aucun des deux projets ne me convient. Il faudrait faire revivre Morgat en installant des commerçants ; bouchers, poissonniers. seule la voile compte à Morgat or, tout le monde n'apprécie pas.
- Faire en sorte que l'évolution du projet 2, satisfaisant au demeurant, tienne compte prioritairement des passages de piétons tout en conservant le paysage dans son intégrité maximum.
- Nous préférons le projet n°1.
- Valorisons l'existant en insistant sur un développement durable de ce site, en l'intégrant totalement dans ce milieu naturel qui l'entoure. Plus favorable au prog 2 en enlevant cette présence automobile du front de mer !
- Pour le respect de l'environnement et des belles perspectives de Morgat, je soutiens le prog 2. L'immense marina ainsi que le grand parking engendreront une ambiance de surpopulation et surconsommation durant l'été et gâcheraient l'atmosphère sympathique de Morgat.

- Je soutiens le prog 2 pour toutes les raisons qui ont été écrites dans ces pages (respect de l'environnement et de l'ambiance de la station : tourisme calme, sports nautiques, dévier la circulation des voitures du front de mer...
- Des deux programmes proposés aucun ne permet à une clientèle aisée de séjourner longtemps sur place.
- Prog 2 évidemment meilleur ! cependant ne vaudrait il pas régler le problème de pollution (algues vertes+égouts) et le problème d'ensablement du port (sable finira pas recouvrir la route au point ou on en ait).
- Prog 2 pour le respect de l'âme de Morgat. Il faut faire attention à garder des bâtiments suffisamment petits pour ne pas faire un front de mer mastoc.
- Pourquoi modifier ce qui existe...je suis d'accord pour traiter le problème de l'ensablement mais il faut veiller à ce que l'épi ne défigure pas le paysage !
- Quid d'un troisième projet qui ne s'occuperait que de l'ensablement et de l'aménagement du Loc'h qui sont les problèmes urgents et qui ont avoir avec la nature ?
- Améliorer ne veut pas dire défigurer. Le prog 1 est grotesque et le prog 2 moins pire mais pas suffisant ! donc pour quoi pas un prog 3 plus écolo et nature ?
- Prog 2 sans aucun doute le plus respectueux des lieux. Prog 2 plus en accord avec Morgat. Prog 1 attention au côté promoteur de ce projet. Il ne doit pas dénaturer l'âme de Morgat !
- Prog 1 n'évitera pas l'ensablement du port et de plus semble désormais à oublier ! prog 2 équilibré et évite son ensablement récurrent. Par contre la plage restera dans l'état et aucun des problèmes d'ensablement ou d'érosion ne sera réglé.
- Le prog 2 semble le mieux prendre compte de l'environnement et l'ambiance actuelle « station balnéaire de Morgat »
- Le prog 2 paraît bien étudié et il évite les inconvénients du prog 1. Il serait souhaitable de le compléter par la contournante ouest !
- Le prog 2 est très bien pour préserver le caractère de Morgat et à réaliser le plus rapidement possible !
- Partisan du prog 2 plus respectueux de la nature et du cachet de Morgat. Pour les bâtiments surtout pas de grands immeubles.
- Le prog 2 semble plus approprié. Il faut décider vite. Le désir d'un port de plaisance réaménagé est réel.
- Il existe sûrement d'autres moyens avec un budget de 40 millions de régler le problème d'ensablement. Je suis totalement contre les deux programmes. Vous voulez dénaturer Morgat et tout bétonner. Nous vivons dans un lieu calme magnifique et simple et je compte bien me battre contre ! l'argent gouverne le monde mais pas la presqu'île !préférence très nette pour le prog 2 : gardez la zone humide dans la vallée du Loc'h et ne pas élargir le quai Kador !
- Préférence pour le prog 2 en améliorant la desserte, une cale supplémentaire pour les bateaux de plaisance indépendante de la cale du CNCM et garder l'espace boisé qui fait la richesse du décor !
- Le problème d'ensablement est à considérer. Le prog 2 est un moindre mal.
- Nous préférons le prog 2. Merci de ne prévoir de constructions de plus de un étage. Relooker le CNCM et le centre de plongée qui sont des verrues sur la falaise.
- Les plus du projet 2 : valorisation de la station en assurant un développement à taille humaine, repenser de façon globale les axes de déplacements des usagers, recentrer les services par la création d'une supérette et d'un parking public, créer une coulée verte le long du Loc'h et améliorer la zone portuaire.
- Le prog 1 est évidemment le plus ambitieux mais Morgat n'est pas taillée pour accueillir un tel accroissement. Prog 2 avec amélioration des infrastructures existantes et surtout étudier le désensablement de la station c'est vital !
- Dans l'état actuel il semble indispensable de ne pas faire le choix du prog 1 trop ambitieux et surtout inadapté aux structures de la presqu'île. Le Prog 2 semble avancer avec plus de sécurité et de maîtrise. Garder la structure de l'existant en améliorant le vallon et le front de mer. Non au prog 1 et oui à l'amélioration du cadre familial et cool.
- Enfin des projets concrets, d'une façon générale il est nécessaire de mieux adapter Morgat au développement touristique et de développer le port de plaisance en tenant compte de la demande.
- Que Morgat garde son âme évidemment il faut évoluer simplement avec de petites améliorations.

- Non aux deux projets d'aménagement de port. Il faut protéger ce site naturel. S'il est nécessaire de draguer le sable dans la baie pour limiter l'ensablement alors oui mais dans un souci de préserver ce site magnifique. Priorité à l'environnement, le développement durable et les générations futures qui méritent de découvrir ce cadre de vie aussi naturel qu'il peut l'être.
- Aucun des 2 prog ne devraient voir le jour dans la mesure où le site perdrait son attrait sauvage qui fait toute sa splendeur.
- Préserver l'authenticité de site de Morgat. Surtout pas de projet immobilier sur le quai Kador !
- Prog 2 mieux adapté au développement de Morgat.
- Aucun des deux programmes n'est justifié. Il y a suffisamment de places de bateaux. Pourquoi dénaturer le site qui demeure apprécié de tous !
- L'exposition semble mettre en avant le prog 2 au détriment du prog 1 (tableau comparatif). Le seul intérêt d'un projet quel qu'il soit est de permettre le retour au naturel de la plage de Morgat. Il semble qu'à ce titre le prog 1 paraisse plus efficace mais une vraie étude scientifique devrait être effectuée !
- Deux projets très intéressants et vitaux pour le devenir de Morgat/Crozon. Le second projet semble plus raisonnable en préservant la plage et le village de Morgat.
- Le prog 1 me paraît difficilement gérable par une collectivité publique de la taille de Crozon Morgat. Sa réalisation serait empreinte de soucis commerciaux et financiers excessifs. Ce prog est donc à rejeter. Le prog 2 serait à réaliser par étape bien définies et évaluées avec rigueur avant et après réalisation.
- Doit-on sacrifier l'authenticité de Morgat pour en faire une station balnéaire type comme on en mesure partout sur les côtes françaises.
- Le prog 2 est de loin le plus crédible au niveau financier et en terme de gestion.
- Il faut préserver l'authenticité du site de Morgat et donner la priorité aux ballades piétonnes, régler le problème d'ensablement du port.
- Prog 2 correspond davantage à ce que l'on souhaite pour Morgat avec une aire de jeux au Loc'h pour les enfants.
- Le prog 2 correspond beaucoup mieux à ce que l'on pourrait attendre que le prog 1.
- L'objectif majeur est de garder l'authenticité de site de Morgat. De grâce nous ne sommes pas sur la côte d'azur.
- A la rigueur le prog 2 semble le moins agressif. Vous allez bétonner Morgat dont l'attrait réside dans la beauté et l'authenticité de site. Ce qui est authentique et sauvage risque de devenir banal...les photos de l'aménagement du Loc'h rappellent toutes les banlieues des grandes villes. Ne faites pas de Morgat un nouveau St Tropez ! s'il y a des difficultés d'ensablement c'est en partie à cause de la construction de la grande digue. Même si le rêve utopique motive certains, qui dit tourisme dit forcément nuisances et destructions de l'environnement.
- Après réflexion et analyse des 2 prog. Nous sommes pour un développement modéré donc pour le prog 2. Ainsi Morgat gardera son authenticité actuelle.
- Après examen des différentes études et des 2 prog. Je souhaite un développement très modéré de l'urbanisme afin que soit préservé l'ensemble de Morgat tel qu'il est aujourd'hui.
- Le prog 1 défigure le site !
- J'ai trop peur du prog 1 : pourquoi vouloir défigurer nos plages et ports bretons ? si le prog 2 est accepté il faut être vigilant pour qu'il n'y ait pas de débordement...le plus naturel possible. Merci d'avance !
- Je suis à 200% pour le prog 2 qui conserve l'authenticité de site. Ce programme va de pair avec l'aménagement du Loc'h qui est une priorité et qu'il convient de relier dans l'espace à l'ensemble du programme !
- Le prog 2 est beaucoup moins cher et plus cohérent par rapport aux besoins des piétons, des cyclistes et des voitures.
- Le prog 1 semble orienté essentiellement vers un tourisme axé sur le port de plaisance et surtout sur le béton. Il risque en plus d'accentuer le déséquilibre actuel. Son coût est inabordable. Préférence pour le prog 2 car plus équilibré et plus respectueux de l'environnement. Il permet à tous d'y retrouver son compte : aux personnes résidentes à l'année, au tourisme familial et aux plaisanciers qui bénéficient d'un port amélioré.
- Nous accordons une nette préférence pour le prog 2 : meilleure conservation du site naturel. N'affectera pas le caractère exceptionnel, unique du site. Augmentation raisonnable des places de port.
- Favorable au plan 2.

- Sans hésitation favorable au prog 2 : conserver le caractère du site de Morgat moyennant de faire étudier de façon très sérieuse par des organismes spécialisés les conséquences des travaux sur le mouvement des eaux et sur l'ensablement. Rétablir la qualité de la plage d'antan dans la mesure du possible.
- Je trouve le prog 2 plus approprié à la situation. Toutefois la partie sud du port semble délaissé notamment la plage du Kador. Mettre cette petite plage plus en valeur.
- Je retiendrai le prog 2 afin de ne pas dénaturer le paysage et de préserver un site à nature humaine et authentique.
- Un grand bravo pour ce prog 2. Des aménagements portuaires et urbains qui mettent en valeur les atouts écologiques de notre petit bourg voilà qui va donner un nouveau départ à Morgat ! Merci pour ce programme novateur !
- Le prog 2 me paraît plus approprié pour garder à Morgat son authenticité. De plus son impact financier devrait être moins lourd pour les résidents de la commune.
- Le prog 2 paraît plus proche de la nature et de l'authenticité. Le tourisme ok mais soyons raisonnable. La presqu'île est connue pour son cadre et sa nature. Il faut bien entendu adapter et progresser mais tout cela en restant proche de la nature.
- Prog 2 nous paraît plus approprié pour garder à Morgat toute son authenticité.
- Ce que recherche els gens en venant en presqu'île c'est le côté vert, typique pas des constructions partout. Le côté nature, mer, plage est le plus important. Le prog 2 est le plus cohérent et respecte ce que les vacanciers et les locaux recherchent ? Une petite station balnéaire au cœur de la nature.
- Le prog 2 pour la zone portuaire me paraît le moins dénaturer au niveau du paysage...cependant le prog 1 permet une grande extension portuaire. Favorable au prog 2 !
- je trouve que ces 2 prog n'ont pas lieu d'être. Merci de préservez la côte bretonne.
- Prog 2 plus raisonnable.
- Prog 2 plus raisonnable aussi !
- Préférence pour le prog 2
- Préférence pour le prog 2 aussi
- Préférence pour le prog 2
- Ma préférence va au deuxième programme : beaucoup plus réaliste que le premier et plus respectueux de l'environnement.
- Ma préférence va au prog 2
- Le prog 2 me paraît le mieux, le plus simple et le moins onéreux donc réalisable.
- Le prog 2 en gardant le caractère de Morgat est en meilleure adéquation avec le Morgat de l'été et de l'hiver, a ma préférence.
- Le prog 2 ne traite pas le gros problème de l'ensablement de la plage !
- L'aménagement portuaire et urbain n°2 me semble le plus raisonnable (préservation de l'environnement, moins d'impact sur l'ensablement que le prog 1, évite le *bétonnement* du prog 1).
- Un prog 2 au plus près du réel, semble plus intéressant.
- Le prog 1 est excessif à tout point de vue et déséquilibré dans ses choix et ses objectifs. Le prog 2 est au contraire cohérent avec l'image actuelle du site, équilibré vis-à-vis des besoins et d'une ampleur financière moins importante qui permettra à la commune d'en conserver la maîtrise. Il reste néanmoins à trouver des moyens efficaces de lutter contre l'ensablement qui résulte des premières évolutions portuaires mises en œuvre sans aucune précaution. J'espère aussi que la réalisation de ce prog 2 inclura une solution efficace à la collecte des eaux usées et supprimera les odeurs très désagréables qui se manifestent certains jours sur le quai kador.
- Morgat est sans doute un des endroits les plus charmants du littoral. Son charme doit être protégé, cela élimine donc le prog 1.
- Je suis pour le prog 2 moyennant quelques modifications !
- Concernant le prog 1 je trouve qu'il défigurerait et minéraliserait la station de façon impactante.
- Je suis séduite par le prog 2 qui protège ce charmant port de Morgat.
- Le prog 2 me satisfait plus.

- Bravo pour le prog 2 raisonnable et raisonné.
- Nous sommes pour le prog 2 qui respecte plus l'environnement et il est moins onéreux. Morgat restera le Morgat de mon enfance et ce projet est important pour le développement de la commune.
- Prog 2 semble le plus judicieux.
- Pour le prog 2, ce projet est important pour le développement de la commune. L'ensablement ne sera pas pour autant résolu. Quelle solution ? on vous soutient dans votre projet !
- Un pays sans projet est un pays sans avenir ! il est seulement nécessaire de savoir comment cette baie trouvera sa place dans le concert des grands sites de plaisance ?
- Prog 2 pas seulement par économie mais surtout pour que Morgat reste Morgat, berceau de ma famille, de mon enfance modernisée bien sûr mais gardez une échelle humaine et bretonne dans son esprit bien qu'ouvert à tous !
- L'essentiel restant l'ensablement du port, aussi longtemps que nous ne disposerons pas d'une étude hydrologique, il est difficile de se prononcer. Cependant le prog 2 est le moins mauvais pour Morgat.
- Deux projets très importants pour le renom de Morgat, sa beauté. Nous avons une préférence pour le 2.
- Favorable au prog 2 qui offre le développement de la ville de Crozon Morgat tout en privilégiant l'environnement, les déplacements en sécurité.
- Le prog 2 semble approprié à une démarche de développement durable en ce qui concerne la partie de préservation des zones humides. Prog 2 évidemment.
- Le prog 2 est le plus raisonnable, plus cohérent et aussi efficace à tous points de vue.
- Le prog 2 plus réaliste et moins ambitieux.
- L'aménagement de la station dans le prog 2 semble plus adapté. Le prog 2 semble le mieux répondre aux besoins de la commune.
- Prog 2 me semble plus mettre en valeur le cadre naturel de Morgat qui est une pépite touristique...favoriser le désensablement du port et réaménager le Loc'h pour sa fonction de drainage me semble écologiquement satisfaisant.
- Le prog 2 respecte el site actuel de Morgat et conserve une dimension raisonnable du port. Attention à ne pas développer trop vite la commune dont la voirie et les parkings sont déjà insuffisants durant l'été.
- Ce prog 2 me semble réaliste et plus conforme à l'esprit de ce que recherche les personnes fréquentant Morgat.
- Accord sur le prog 2 – remarque : attention le courant de descente passe devant la jetée actuelle et ne devra pas allé dans le port.
- Prog 2 : authenticité préservée et pas trop de changements SVP. Le prog 1 me semble démesuré avec un port en eaux profondes et ses inconvénients qu'il présente.
- Pour être simple et schématique : traiter les 2 questions : circulation automobile –parkings voitures piétons) et le sable de la plage.
- Prog 2 avis favorable.
- Le prog 1 a au moins le mérite de ramener de l'eau dans le port historique. On peut cependant déplorer les commerce et constructions. Favorable au prog 1.
- Prog 2 plus complet vis-à-vis des piétons.
- Préférence pour le prog 2 avec un réaménagement des quai du port inspiré du projet d'un architecte (Mr Curtet) projet écologique avant l'heure.
- Prog 2 nous semble plus respectueux du site bien qu'une digue béton ne soit pas d'un esthétisme remarquable. Pourquoi pas le masquer par un enrochement ?
- L'extension selon le prog 2 reste à l'échelle de Morgat qui doit être préservé. Avis favorable prog 2 moins onéreux, respect du site.
- Vu pour prog 2.
- Il me semble que le prog 2 bouleverse moins le mode de vie de Morgat.
- Conserver à Morgat son caractère familial et naturel. Authenticité des paysages. Pro prog 2.
- Tout à fait d'accord pour le prog 2 qui préserve Morgat dans son état actuel.
- D'accord pour le prog 2 qui préserve Morgat.
- Non au prog 1 oui pour l'idée générale du 2. ok pour le prog 2 qui laisse moins de place aux aléas.

- Bien d'accord pour le prog 2...pour Morgat !
- Le prog 2 bien sûr mais en évitant les voitures sur le front de mer et en rejetant la circulation derrière les bâtiments côté falaise. Ca sera le bonheur.
- Trois idées fortes qui doivent en permanence être en réflexion concernant le projet : vision d'avenir et durable, équilibre avec l'existant et développement limité. Autant que faire se peut, limiter le trafic automobile vers le port (sauf usagers et professionnels).
- D'accord pour le prog 2 mais comment éviter l'ensablement de la plage de Morgat ?
- D'accord pour le prog 1 mais il faut que la digue aille au-delà du vieux môle plus loin vers la digue actuelle (recréer un pied de falaise).
- Je préfère le prog 2 mais comment éviter l'ensablement ?
- Plus pour prog 2 car il ne faut pas à mon avis changer l'aspect de Morgat pour en faire une station balnéaire. Que Morgat reste familiale.
- Choix du prog 2.
- Pour avoir voté le tout premier projet du port, j'ai toujours regretté que la réalisation n'ait été celle de la décision (digue creuse+trouée de 50m). Aujourd'hui il n'y a pas de solution miracle. Mais il en faut une ! la solution n°2 retient ma faveur. 400 anneaux=400 voitures- montant de l'investissement : prix de l'anneau ? parkings sur mer ?
- Prog 2 bien sûr..très bonnes idées.
- Je m'oppose au prog 1 pour les raisons suivantes : empiètement sur le domaine maritime et le port en eaux profondes détruisent la plage dans sa partie la plus fréquentées et dans sa forme caractéristique.qui fait son charme...le projet immobilier paraît démesuré et totalement inadapté à l'échelle de Morgat ce qui détruirait l'authenticité de site. En revanche le prog 2 préserve l'environnement et est beaucoup plus cohérent, plus accessible financièrement et concilie le port et la plage en harmonie tout en aménageant la zone humide du Loc'h.
- Rien n'est parfait mais une réduction trop importante de l'espace maritime me contrarie beaucoup. Penser à une solution de desserte routière autre que la seule route de la corniche merci.
- Faire de Morgat un port trop important ne me plairait pas. Le prog 2 aurait ma préférence. Le prog 2 me semble intéressant.
- Prog 2 plus réaliste.
- Bien que plus ambitieux et sans doute plus onéreux, ce projet (prog 1) ne résoudra pas vraisemblablement le problème actuel d'ensablement du port de plaisance.
- L'aménagement du port dans prog 2 semble plus intéressant techniquement et financièrement.
- Favorable au prog 2 qui préserve les héritages de cette belle station balnéaire.
- Soyons modeste et réalistes dans nos ambitions eu égard à l'environnement et aux capacités financières. Les autres versions pharaoniques vont vraisemblablement devoir être abandonnées par manque d'autorisation et de financement (imaginés depuis 40 ans.si elles n'ont pas été réalisées il y a sûrement une bonne raison !). Ne rien faire n'est pas une solution non plus !
- Les 2 prog permettent de dynamiser notre belle station sachant que l'attractivité de la plaisance est un vecteur de développement économique. Je pense qu'il serait opportun d'élaborer un scénario 3 qui permettrait d'augmenter les capacités du port tout en préservant notre environnement autour du Loc'h (le port dans le Loc'h).
- Nous avons eu des explications très claires de la part de l'intervenante de la mairie et nous approuvons particulièrement le programme concernant l'aménagement du port n°2. Nous ne souhaitons pas en effet voir disparaître une partie de la plage de Morgat, ni voir s'établir une construction en béton le long de la digue. De plus 150 places supplémentaires pour bateaux est largement suffisant.
- Prog 2 plus réaliste tant sur le plan financier que sur le plan esthétique et environnementale.
- Je préfère le prog 2 plus respectueux de l'environnement. J'espère que Morgat va pouvoir retrouver le cachet d'autrefois.
- Je préfère le prog 1 qui privilégie l'avenir et permet un agrandissement du port de plaisance. Morgat étant éloigné de l'axe Sein-le four, on ne passe pas comme à Camaret on y vient ! A nous d'être attractif. Quant les commerces sont à 800m des pontons visiteurs cela m'étonnerait fort qu'on vienne chez nous.
- Un mélange des deux prog : le port dans la ville prog 1, le respect de l'environnement prog 2 avec des commerces côté falaise.

- Prog 1 ou 2 : choix sans doute imposé par les finances. Il est certain que tout le monde est unanime. Il faut faire quelque chose...évoluer, avancer et anticiper. Prog 1 tant qu'à changer allons y ! prog 2 les finances de la commune et de la population seront sans doute plus à même d'y faire face.
- Le prog 2 paraît beaucoup plus réaliste et respectueux de notre environnement traditionnel immobilier et naturel que le prog 1. Morgat pour garder son âme doit rester ce port de pêche pittoresque et la station balnéaire, familiale respectueuse de la mer et des paysages côtiers bretons qu'elle a toujours été ! Elle perdra tout en devenant une de ces plages stéréotypées des grandes stations européennes du midi de la France, d'Espagne ou d'ailleurs avec marinas grattes ciel hôteliers restaurants malbouffe ou espaces thalasso soi disant sportifs et relaxants....Sans oublier la facture doublée qu'il faudra ajouter à nos impôts locaux.
- Le prog 2 bien évidemment.
- Parmi les objectifs du nouveau Morgat, je place accroître l'attractivité de la station en conservant son esprit et définir un port moderne plus sûr plus grand ! les conditions pour y parvenir étant en autres d'inscrire l'ensemble dans un esprit de durabilité, de relier et garder en cohérence le port et les autres projets d'aménagement avec une imposition locale raisonnable et maîtrisée. Ma préférence va par défaut au prog 2 qui souffre néanmoins de lacunes : nombre de places créées insuffisantes, terres- pleins associés à redéfinir, élargissement du quai Kador trop faible...
- Dès le prolongement de la digue actuelle l'ensablement est devenu très important. La solution du prog 2 semble plus appropriée à condition de démolir l'allongement réalisé de la digue ! cette solution permet de conserver la plage et le port avec des dragages moindre sans bloquer des modifications ultérieures.
- Tout à fait d'accord avec ses deux observations (voir ci-dessus).
- Des deux prog le n°2 tout en étant pas satisfaisant semble avoir le mérite d'être plus respectueux de la nature et du charme des lieux. Des actions plus modestes mais efficaces pourraient être envisagées : paver les rues, laisser de la place aux piétons, aux terrasses et limiter le nombre de places de parkings ou envisager d'en créer derrière l'église !
- Concernant l'aménagement du futur port le prog 2 me semble plus respectueux du site existant, la plage ne sera pas réduite, le coût est raisonnable, le sable ne rentrera pas dans le port et élargissement du quai impératif ! sur le prog 1 plusieurs inconvénients : plage diminuée, pourquoi refaire un port supplémentaire, les immeubles le long du quai et le coût.
- Prog 1 : à proscrire et prog 2 : il conviendrait d'étudier les conséquences bénéfiques pour la plage d'une diminution de la digue en enrochement tout en conservant l'idée d'un port fermé !
- Création d'un deuxième port en eau profonde mais à une échelle moins importante que le prog 1.
- Je ne vois pas en quoi les 2 projets proposés pour le port de Morgat vont permettre de résoudre les problèmes environnementaux des plages de Morgat et du Portzic qui sont dans un état lamentable et n'offrent plus aucun attrait pour un tourisme de découverte et d'authenticité que l'on devrait pourtant rechercher. Les 2 projets proposent une augmentation du nombre de places dans le port, très importante dans le Nr 1, plus modérée dans le 2, choix économique d'une Bretagne décidément en manque d'inspiration.

Ce qui relève du FRONT DE MER : 54 observations

De façon générale **l'usager** qui prime au niveau du front de mer : **c'est le piéton**. L'élargissement du quai Kador est attendu surtout pour **améliorer la sécurité de la promenade piétonne dans la continuité de celle qui existe déjà** du Grand hôtel de la mer jusqu'au port. La création de nouveaux **parkings en front de mer** (et plus particulièrement sur le quai Kador) est pour beaucoup **réhibitoire** « *Sur le front de mer que l'on mette les voitures derrière* » « *Pas de voitures en front de mer...priorité aux piétons* ». Les avis semblent partagés pour les **activités** à développer **sur la quai Kador élargi**. Certains sont **contre** « Attention à la prolifération des baraques à frites et à fric! » « Un rajout de commerces est absurde... », d'autres **plus modérés** « des baraques oui mais uniquement dans la mesure où elles doivent répondre à un cahier des charges précis (ex : noir Stipon le Fret !) » « *Elargissement du quai favorable à conditions qu'il ne résulte pas à l'envahissement commercial* ».

10 avis sur 25 font état du quai ancien comme relevant du patrimoine « l'élargissement du quai Kador même s'il est indispensable me désole car démonter un quai en granit de toute beauté n'est pas « top ». « L'idéal si les finances le permettent est de réutiliser le quai à l'identique », « Les vieux quais ont du charme et une valeur patrimoniale. Ne pourrait-on pas les déplacer plutôt que de les enterrer ! » l'élargissement du quai n'est pas incompatible avec une mise en valeur de ce patrimoine si seule une promenade piétonne en bois était édifée « agrandir avec une passerelle piétonne qui suivrait la route actuelle comme à Camaret en bois avec un garde personnes léger : simple moins coûteux esthétique ! ».

Concernant les parkings, deux critères ressortent : la difficulté de les intégrer au paysage littoral et leur importante superficie sur un espace étroit et attractif. Une seule proposition va clairement dans le sens d'un parking aménagé en front de mer « le parking paysager serait créé par gain de surface sur la mer devant les flots et les quais jusqu'au café du port. Ce dernier serait mixte utilisable par les plaisanciers et les touristes ».

Tous les autres avis sont plutôt contre du stationnement sur le quai Kador et si leur maintien est vraiment nécessaire, il faut les cacher « éviter les voitures en parkings organisés le long du front de mer. Les cacher derrière les baraques en front de mer ou leur en interdire l'accès ».

La suppression totale des voitures n'étant pas envisageable c'est plus l'idée d'une maîtrise des flux de circulation automobile qui est évoquée « La promenade (piétonne) est primordiale pour les piétons mais le flux maîtrisé des véhicules est également important » :

- Soit le biais d'une signalétique particulière « il faudrait dissuader les automobilistes d'aller jusqu'au port en posant des panneaux ».
- Soit d'équipements spécifiques « aire à virer pour dégager les distraits qui ne respectent pas les panneaux de circulation » « Une barrière avec badge ».
- Ou en augmentant la capacité des parkings en espace retro littoral « Il reste bien plus de place (en arrière) que sur le front de mer pour y installer des parkings » « il faut d'abord dissuader la circulation et les stationnements des voitures en front de mer. Donc grands parkings derrière l'église et réserver le quai Kador aux piétons et usagers du port !

VERBATIM :

- o Une bonne idée d'élargir le quai pour le passage des poussettes et des familles.
- o Développer l'aménagement depuis Kermaria jusqu'au bout des digues du port est une très bonne chose, surtout quand on voit le nombre de piétons en période estivale. Le réaménagement du quai Kador est intéressant, notamment cette aire à virer pour dégager les distraits qui ne respectent pas les panneaux de circulation. L'élargissement du quai Kador même s'il est indispensable me désole car démonter un quai en granit de toute beauté n'est pas « top ». L'idéal si les finances le permettent est de réutiliser le quai à l'identique...Supprimer les terrasses de bars sur la plage est dommage. La possibilité d'une piste cyclable devra être étudiée pour limiter la dangerosité actuelle. Prévoir l'aménagement de cet espace piétonnier avec des bancs et quelques zones « points de vue » sur encorbellement. Il est souhaitable que la signalétique touristique soit réglementée et respectée. La signalisation routière devra être bien pensée et non juste réglementaire.
- o La circulation piétonne vers la plage du Kador, au-delà de la capitainerie reste problématique.
- o Non au projet de promenade qui ferait perdre à Morgat tout son caractère. Oui à une simple promenade bois !
- o Evitez les promenades très standards que l'on voit dans de nombreuses stations balnéaires et d'installer trop de places de parkings sur la promenade.
- o Attention à la prolifération des baraques à frites et à fric !
- o Un rajout de commerces est absurde...
- o La promenade piétonne est primordiale pour les piétons mais le flux maîtrisé des véhicules est également important.
- o Gardez le vieux quai avec ses marches et le souvenir encore des vieux sardiniers. Agrandir ne servira pas à grand-chose et les promeneurs iront toujours sur la route !

- Il me semble difficile d'oublier les voitures. Mes enfants adorent se baigner au Kador et transbahutent tout un tas de matériel en voiture et c'est assez confortable. Et lorsque nous sommes piétons sur le port avec un glace nous souhaiterions aussi une longueur de promenade piétonne plus large...Bref concilier les deux est un vrai défi ! il faut également oser les revêtements jolis, solides et pas trop habituels !
- Evacuer les voitures du front de mer est une nécessité. Une barrière avec badge pour ne laisser passer que les voitures ayant une nécessité à aller jusqu'au port est un point essentiel de tout urbanisme et de qualité de vie !
- Il faut développer l'espace piéton en bordure de mer.
- Le prog 2 donne une trop grande importance aux voitures en particulier les parkings du quai Kador. Il faut que l'augmentation du quai profite aux piétons et aux vélos mais pas aux voitures. Les parkings en épis sont de trop !
- Des baraques oui mais uniquement dans la mesure où elles doivent répondre à un cahier des charges précis (ex : noir Stipon le Fret !). Eviter les voitures en parkings organisés le long du front de mer. Les cacher derrière les baraques en front de mer ou leur en interdire l'accès. Et pourquoi ne pas concilier audace et tendance en privilégiant le piéton !
- Le projet 1 me paraît de nature à changer totalement la physionomie et de sa magnifique baie. Si une extension du port de plaisance doit avoir lieu et que la configuration améliore ou contribue au désensablement le prog 2 est préférable et de loin ! le quai ajouté au parking et immeubles aura un effet « côte d'Azur » irréversible!
- D'accord pour le projet 2 qui gardera le cachet nature de Morgat. N'hésitez pas à conserver la nature qui est beaucoup plus agréable que le béton, les promenades à pieds le long de la plage.
- Elargissement du quai favorable à conditions qu'il ne résulte pas à l'envahissement commercial.
- Bon projet n°2 excepté une catastrophe que les urbanistes professionnels n'auraient pas dû proposer : la priorité aux voitures sur le quai élargi.
- Pas de voitures en front de mer...priorité aux piétons.
- Faire une promenade quai Kador très bien mais pourquoi tant de places pour les voitures et les parkings ? seul l'accès au port devrait être possible en voiture...vive la marche à pieds.
- Il faudrait dissuader les automobilistes d'aller jusqu'au port en posant des panneaux. Maintenir les places de parkings gratuites !
- Il faut retrouver nos plages d'antan Une avancée sur le sable au niveau de la flambée est nécessaire depuis 20 ans. Il faut pouvoir concilier piéton, voiture vélos. Des personnes âgées ne pouvant marcher aiment se garer le long de l'eau pour contempler les bateaux.
- La promenade en bois le long du quai Kador est une bonne chose mais attention à ne pas introduire plus que de raison les voitures.
- Pourquoi en profiter pour bétonner la baie ? mettre des voitures garées en épi juste devant les terrasses et la mer : quelle belle vue !!!
- Trop de parking sur le littoral...ne peut-on les libérer et les prévoir ailleurs ?
- Proscrire les parkings, faire une séparation nette entre voie de circulation piétonne et cyclable.
- pourquoi pas un stationnement payant pour limiter le trafic et des consignes en place pour planches à voile et kayak...pour éviter ainsi de prendre sa voiture !
- peut-on réutiliser les pierres de taille qui font la bordure du quai ?
- pour la promenade du boulevard de la plage, je trouve sympathique le concept des terrasses de bars directement sur la plage !
- est-il vraiment nécessaire de prévoir des places de parkings en élargissant le quai Kador ? il serait souhaitable de conserver le bord du quai qui par ses pierres fait partie à mon sens du cachet de Morgat !
- apparemment les objectifs de la mairie sont : de résoudre le problème d'ensablement et de dynamiser le port et la station. Pour cela il faut d'abord dissuader la circulation et les stationnements des voitures en front de mer. Donc grands parkings derrière l'église et réserver le quai Kador aux piétons et usagers du port !
- nous attendons avec intérêt l'évolution du port qui devrait nous permettre de nous promener encore plus tranquillement.
- Solution envisageable : une simple estacade bois comme à Camaret au niveau du quai Kador. Cela permettrait d'observer les vieilles pierres du quai !

- Il reste bien plus de place (en arrière) que sur le front de mer pour y installer des parkings qui n'auront que pour attrait leur texture grise. Faire quelques pas pour venir en bord de mer va dans le sens des prérogatives du ministère de la santé « bougez plus ! ». Et que feront les gaz d'échappements sur les réserves ornithologiques et sur la pêche ? je trouve que ces 2 prog n'ont pas lieu d'être. Merci de préserver la côte bretonne.
- Oui aux cheminements piétons le long de la plage et du port !
- Surtout pas de projet immobilier sur le quai Kador. Il existe un Crouesty ça suffit !
- L'angle formé par le môle des pêcheurs et le quai constitue un réceptacle de sable vase et débris divers. Autant prendre acte, combler recouvrir et distribuer au mieux l'espace non négligeable ainsi dégagé.
- Sur le front de mer que l'on mette les voitures derrière.
- Ne pourrait-on pas élargir la zone piétonne du quai Kador pour combler une partie de la plage et créer des espaces verts ?
- Pour le quai Kador il serait judicieux de faire la route au ras de la falaise pour n'avoir aucune voiture entre la route et les bâtiments.
- Il ne faut surtout pas de barre d'immeubles sur le quai, ni de parkings visibles de la mer. Il faut adapter de prog 2 en déplaçant les parkings aux pieds de falaise.
- Dans le prog 2 l'élargissement du quai est une bonne chose mais 15 m semble trop important et favoriserait la circulation rapide des voitures.
- J'approuve ce projet de promenade le long de la mer et je souhaite également un fleurissement de la station.
- Pour le quai Kador : repousser les voitures : (parkings et route) contre la falaise. Mettre les commerces bar et Landie et la promenade côté mer !
- Quelque soit le projet retenu ne faudrait il pas profiter des travaux pour envisager de manière remarquable le quai Kador : 15m d'élargissement sont il suffisants ? Ne faudrait-il pas raser tous les bâtiments entre la poste et le vieux môle ? faire le long de la falaise un parking en épi puis une rue pour les voitures allant et revenant du port, puis des commerces avec terrasses donnant sur la mer puis une promenade piétonne.
- En ce sens il faudrait continuer cet esprit en ne prenant qu'un espace limité sur la partie promenade et terrasses pour les commerces. Ceci semblerait possible si les parkings ne se situent pas sur la bande étroite mais sur des zones périphériques : sur le port pour les plaisanciers et sur l'aire de campings cars pour les touristes. Les terrasses sont importantes pour l'animation très sympathique de ce magnifique lieu.
- Oui à l'aménagement d'une promenade le long du quai pour une meilleure sécurisation des piétons et esthétique.
- L'aménagement urbain 2 favorise le front de mer et met en valeur la promenade de bord de mer.
- Pour le parking en front de mer il faudrait mettre le stationnement côté falaise.
- Je suis entièrement d'accord sur l'élargissement de la chaussée depuis les flots jusqu'au vieux môle mais il ne faut pas utiliser les sables pour combler le volume entre la bordure de béton qui sera faite et le bord de la chaussée actuelle. La totalité des sables doit être remise sur les plages de Morgat et du Portzic.
- Les vieux quais ont du charme et une valeur patrimoniale. Ne pourrait-on pas les déplacer plutôt que de les enterrer dans la même optique les vieux quartiers de Morgat mériteraient d'être mis en valeur. Cheminements piétons et lecture historique du site. Dans un élargissement de quai il sera bien de renvoyer les voitures contre la falaise.
- Oui gardons le côté simple de Morgat avec ses piétons ses anciens, ses vélos que l'on attire ici pour cette beauté simple justement ! et conservons d'une façon ou d'une autre les quais et ses pierres. ; et que l'on parle...que l'on se parle !
- Pour la circulation vers le port pourquoi vouloir à tout prix élargir cette route. Le parking a déjà été augmenté et cette route ne mène qu'au port et puisque personne ne peut s'établir dessus (commerce café...). En revanche agrandir avec une passerelle piétonne qui suivrait la route actuelle comme à Camaret en bois avec un garde personnes léger : simple moins couteux esthétique !
- Un parking paysager serait crée par gain de surface sur la mer devant les flots et les quais jusqu'au café du port. Ce dernier serait mixte utilisable par les plaisanciers et les touristes.
- Mais non, à l'élargissement du quai Kador de 15m sur l'eau. Par contre oui à la passerelle en bois piétonne. Pour le béton on peut aller en vacances dans les grandes stations balnéaires (la baule..). A la base Morgat est une station familiale !

- o Ce que je trouve intéressant serait surtout d'avoir une promenade pour piéton pour apprécier le bord de mer. Morgat doit rester une plage !

Ce qui relève du PORT : 40 observations

Agrandir le port **en vue d'obtenir plus de places** de port n'est **pas justifié** à leurs yeux Beaucoup de gens ont exprimé leur **incompréhension** face à une **nouvelle extension** du port.. « *Les navigateurs recherchent plutôt Camaret voir Douarnenez* » « *Il y a suffisamment de bateaux de plaisance au détriment des autres activités (clubs, golfs, poneys)...pourquoi modifier l'aspect du port alors que les touristes viennent en famille* » « *Que laisseront nous en héritage à nos petits enfants ? N'est-il pas plus raisonnable de déconstruire le port car peu d'usagers du port sortent leur bateau* » « *une nouvelle façon d'agrandir le port serait de le débarrasser de ces bateaux ventouses. Réduire l'ensablement oui mais accepter de plus nombreux plaisanciers nécessitera d'autres aménagements (parkings en particulier)* » « *Plus de plaisanciers...ne pas répondre par plus de places de port : d'autres solutions existent. Promotion de location de bateau de plaisance, promotion de bateau partage* » « *La place des bateaux qui ne sortent pas est à terre. En appliquant le règlement existant il n'y aurait pas besoin d'agrandir !* ».

Par contre, **sous l'angle d'une mise en valeur de l'outil portuaire**, créer **une nouvelle jetée qui viendrait à fermer le port** (prog 2) pour éviter ainsi son ensablement **semble avoir été bien accepté** « *La nouvelle digue en prolongement de l'ancien môle et de l'enrochement préservera sans doute le port de plaisance actuel de l'ensablement* » « *Le prolongement de la jetée à partir de l'ancien môle me semble le plus intelligent car il ferme le port évitant ainsi son ensablement* » « *L'ensablement sera limité : oui mais attention au risque de ressac à l'entrée du port. Etudier la possibilité d'un aménagement en face* » « *L'aménagement proposé du port dans le prog 2 est plus judicieux car il permet à Morgat de garder son cachet et surtout permettra vraisemblablement de limiter sinon supprimer l'ensablement du port* ».

VERBATIM :

- o Le projet 2 semble offrir la meilleure solution pour un port bien structuré.
- o La nouvelle digue en prolongement de l'ancien môle et de l'enrochement préservera sans doute le port de plaisance actuel de l'ensablement. La nouvelle cale au droit de l'ancien môle, réservée aux loisirs nautiques est une très bonne chose, cela ne peut aller que dans le sens de la sécurité. La création d'un bassin en eau profonde avec portes et écluses supprimera une partie des mouillages sur corps morts. De ce fait le nombre de places disponibles sera moindre que le chiffre avancé (d'environ 150 places). L'ajout d'un ponton au pied de l'enrochement (prog 2) côté terre plein, destiné aux embarcations légères nécessitera un désensablement du pied de l'enrochement. Cela ne risque t il pas de fragiliser celui-ci ? Pourquoi ne pas envisager un port à sec d'une cinquantaine de places. Les mises à l'eau pourraient être rapides sur appels téléphoniques à la capitainerie. L'enrochement actuel pourrait devenir uniquement piétonnier avec accès possible aux véhicules de secours comme cela est fait l'été de 11h00 à 17h00. la grève du Kador et son espace maritime réglementé/protégé devrait être développé dans son esprit actuel pour trouver une vocation ludique tournée vers la mer. Cela serait possible par une extension de la zone interdite à la navigation englobant la pointe du Kador. Ce qui serait un plus pour les écoles de plongées/découverte. Bien sûr les pêcheurs au casier (comme moi) râleront mais...
- o Bien noté l'abandon du projet de port en eau profonde !!
- o Si le port doit être étendu, la solution du prog 2 semble la moins impactante sur l'environnement de Morgat.
- o L'extension du port d'origine a suffisamment apporté de nuisances pour ne pas en ajouter. Le port de Morgat n'est pas un port recherché par les grands navigateurs contrairement à celui de Camaret. Même le programme 2 « casse la plage ».
- o Le projet 1 est celui des bateaux de plaisance. Ne concerne pas les touristes qui séjournent en presqu'île. Les navigateurs recherchent plutôt Camaret voir Douarnenez. Risque d'envasement des plages avec une telle digue : voir Pornic, plus aucune plage !
- o Autant le prolongement de la grande digue jusqu'à la bouée rouge paraît utile pour protéger les pontons A et B, autant le prolongement du vieux môle ne paraît pas convainquant. Pensez à conserver des corps morts pour les bateaux à voile non motorisés. Pourquoi ne pas mieux exploiter la mise à l'eau derrière le vieux môle ?

- Les stationnements semblent limités alors que les plaisanciers semblent en droit de se garer à proximité des futures pannes de pontons.
- L'agrandissement portuaire du prog 1 ne résoudra pas le manque de places : envisagez un port à sec pour sauvegarder le calme de Morgat...je soutiens le projet 2 car il faut une mise à jour nécessaire entre l'histoire et l'évolution de la vocation touristique.
- Il y a suffisamment de bateaux de plaisance au détriment des autres activités (clubs, golfs, poneys)...pourquoi modifier l'aspect du port alors que les touristes viennent en famille. Il serait préférable que la mairie axe ses efforts vers un aménagement portuaire plus convivial. Actuellement il n'existe pas de réelle séparation entre la plage et le port.
- L'extension du bassin à 150 places paraît raisonnable. C'est à peu près la taille de la liste d'attente actuelle.
- Déplacement du CNCM pour investir la zone de l'ancien port : très bonne idée.
- Le prog 1 détruit l'esprit de la station. Le prog 2 est mieux mais semble restreindre l'activité la plus dynamique du port à savoir le CNCM). Je suggère de faire passer la nouvelle jetée depuis le petit môle et non l'ancien.
- Le prog 1 est une pure folie et le prog 2 devrait être revu à la baisse (réduction de la largeur de la promenade...). Que laisseront nous en héritage à nos petits enfants ? n'est-il pas plus raisonnable de déconstruire le port car peu d'usagers du port sortent leur bateau.
- Pourquoi augmenter la capacité du port ? réduire l'ensablement oui mais accepter de plus nombreux plaisanciers nécessitera d'autres aménagements (parkings en particulier).
- pourquoi pas un stationnement payant pour limiter le trafic et des consignes en place pour planches à voile et kayak...pour éviter ainsi de prendre sa voiture !
- La nouvelle jetée (prog 2) rend impossible la mise à l'eau des dériveurs et catamarans à partir de la cale actuelle par vent d'ouest nord ouest !
- Les bateaux sont faits pour naviguer à la voile et non avec des moteurs au service de résidents secondaires, sans bouger, juste pour prendre son déjeuner ! seule la Corse et la Bretagne ne sont pas bétonnées. Laissez nous respirer !
- Le prolongement de la jetée à partir de l'ancien môle me semble le plus intelligent car il ferme le port évitant ainsi son ensablement, il oriente les courants qui favorisent le maintien de la plage de Morgat et il n'a pas un coût excessif.
- Plus de plaisanciers...ne pas répondre par plus de places de port : d'autres solutions existent. Promotion de location de bateau de plaisance, promotion de bateau partage.
- Le projet me paraît cohérent avec une interrogation : la cale du CNCM ne me paraît pas bien définie. Il demeure que ce projet manque d'ambition (il manque 7000 places de port en Bretagne !)
- l'aménagement portuaire N°2 me semble préférable.
- Va-t-on construire des ports pour des bateaux qui ne sortent que 6 fois par an. Une suggestion : dans tous les ports de France on trouve des bateaux ventouses !
- Les aménagements portuaires du prog 2 répondent mieux aux soucis des plaisanciers et devraient limiter les dragages éventuels pour dégager les accès du port de plaisance.
- Attention toutefois au choix des matériaux pour l'agrandissement du port (bois exotique !)...restons dans une logique développement durable.
- Le prog 2 sans contexte plus raisonnable, moins onéreux et suffisamment conséquent pour le nombre de bateaux utilisant le port. Peu naviguent et pourraient être hissés sur le parking. L'ensablement sera limité : oui mais attention au risque de ressac à l'entrée du port. A étudier la possibilité d'un aménagement en face. Et attention au plan d'eau réservé à l'école de voile.
- **Prog 2 : revoir le parking pour les usagers du port !**
- Si on veut augmenter la capacité du port pourquoi ne pas envisager un port à sec ? les bateaux qui restent au sec 9 mois dans l'année pourraient être mis derrière l'église pour laisser plus de place aux bateaux qui sortent plus souvent. Bien sûr il faudrait s'équiper de matériel de mise à l'eau plus sophistiqué. Si la fermeture du port par une nouvelle jetée est envisagée je propose une jetée courbe non droite. Que cette courbe soit concave vers le Portzic pour que le sable passe devant et retourne en baie, au lieu de s'engouffrer dans l'entonnoir.

- D'accord pour le prog 2 en ce qui concerne l'extension de bassin existant avec une étude faite par des experts compétents.
- Bien que les deux projets soient ambitieux mon avis va vers le prog 2...cependant mon enthousiasme est relatif car même si l'on dote Morgat de ce type d'infrastructures, il y a des points qui ne sont pas soulevés à savoir : le vieillissement des embarcations de plaisances qui entrainera une destruction de ces dernières. N'y a-t-il pas un coût à jouer ? faire un nouveau port OK mais encore faut il que les bateaux soient en état de naviguer. Enlevons les bateaux poubelles, ça libérera un nombre de places). Enfin ne peut-on inclure un port à sec ?
- Rien de plus beau qu'un port dans la ville.
- L'aménagement proposé du port dans le prog 2 est plus judicieux car il permet à Morgat de garder son cachet et surtout permettra vraisemblablement de limiter sinon supprimer l'ensablement du port.
- Il faut accroître modérément les capacités d'accueil du port de plaisance, améliorer l'accès au port, accroître la sécurité des piétons- pourquoi pas en élargissant sur le domaine maritime. Le long de la falaise un relookage des bâtiments s'impose.
- Une récente tempête a montré combien le port de plaisance est fragile et finalement pas très sûr. Est-il raisonnable de s'engager dans des travaux importants sans résoudre ce premier problème ? une nouvelle façon d'agrandir le port serait de le débarrasser de ces bateaux ventouses. Et l'occupation temporaire est beaucoup plus coûteuses qu'une occupation à l'année ce qui n'encourage pas à la mobilité !
- Fermer le port est un moindre mal mais ne règle pas le problème d'ensablement de la plage ! A combien revient le désensablement devant l'entrée du port ?
- Plus de places de port pour quoi faire ? le nombre moyen de sortie par bateau est aux alentours de 3j. La place des bateaux qui ne sortent pas est à terre. En appliquant le règlement existant il n'y aurait pas besoins d'agrandir ! Bénéteau n°1 mondial de la plaisance accuse une baisse de 40% en 2009. Doit-on dénaturer de façon irréversible l'un des derniers paysages à peu près préservé sur le littoral français ? pour qui ? Pour quoi ?
- Création d'un port en eau profonde et agrandissement de la zone de carénage et de stockage des bateaux à l'endroit actuel pour un gain de place sur la mer.
- Prévoir dans la nouvelle digue qui ferme le port une sortie pour l'eau qui entre dans le port. Et prévoir un passage permettant aux personnels du CNCM de sortir du port à l'extrémité du vieux môle et de rejoindre la nouvelle cale.

Ce qui relève de la DEMARCHE et de l'EXPOSITION : 37 observations

Concernant la démarche, les gens **apprécient** de beaucoup **l'esprit démocratique** d'une telle consultation « *Merci pour votre consultation démocratique* ». Ils sont *demandeurs d'informations* et souhaitent fortement *participer à chaque étape de la construction* de ce projet « *c'est une riche idée que d'avoir consulté chacun de nous* » « *Merci pour votre exposé très clair et argumenté. Nous avons la possibilité de poser nos question* » « *Nous attendons l'avant projet pour donner notre avis détaillé* ». Un *référendum local* sur le choix des scénarii a également été proposé. **Concernant l'exposition**, des **critiques constructives** ont été émises sur les **plans et images projetées** « *manque de clarté et de réalisme dans les points de vue* ». Les gens ont le souci du détail technique « *Il serait judicieux que les plans masse soient écrits à l'endroit et que les exemples pris pour illustrer chacun d'eux intègrent les mêmes paysages* ».

Concernant l'équipe municipale, on note un **encouragement** de la part des administrés pour **mener à bien ce projet** « *bon vent* » « *bon courage* » « *félicitation* ». La dynamique de projet mise en place depuis le début du mandat semble être très appréciée par certains « *une équipe qui bouge, des projets innovants et respectant l'authenticité de site si chère dans le cœur des presque-iliens. Voilà ce dont Crozon-Morgat avait besoin. Impatient de voir les premières réalisations !* » mais jugée inutile par d'autres « *l'exposition est intéressante. Son intérêt est incontestable mais cela représente un coût. Je ne peux m'empêcher de penser au refus de la municipalité d'ouvrir les toilettes du Portzic à l'année parce que cela représente un coût trop élevé ! C'est une question de choix* ».

VERBATIM :

- Je tiens à féliciter les personnes qui présentent les programmes d'aménagement....pertinence de l'organisation qui ne peut qu'aboutir au choix d'un projet, qui devrait réunir un grand nombre d'adhésions. Il me paraît souhaitable qu'une plus grande information soit diffusée par voie de presse ou autres vecteurs d'informations afin de sensibiliser la population sur les enjeux de cette consultation notamment sur le planning prévisionnel de chacun des projets, les budgets prévisionnels globaux et l'impact financiers pour la commune, les échéances, l'impact des travaux....
- Monsieur le maire est à l'écoute des vacanciers.
- Je suis sous le charme vivement que les travaux soient terminés !
- Bien la concertation mais se reposer la question globale avant toute présentation de projet, vaste, coûteuse et inutile !
- Il serait judicieux que les plans masse soient écrits à l'endroit et que les exemples pris pour illustrer chacun d'eux intègrent les mêmes paysages afin que l'on puisse réellement comparer. Par ailleurs la ponctualité étant la politesse des rois, il faut arriver à l'heure : 5 min sont excusables, un quart d'heure c'est beaucoup !
- Enfin une équipe qui pense à Morgat...tous mes vœux de réussite !
- Bravo en tout cas pour votre initiative consistant à nous demander notre avis ! il manque à mon avis des vues du front de mer dans le prog 2 : les coupes ne donnent pas une véritable image de la réalité et il me paraît très important de montrer à quoi ressemblerait Morgat vue de la plage !
- Bon courage et bon vent, tenez bon la barre. Amicalement à toute l'équipe.
- Je trouve sa (ça) très intéressant...signé un très jeune visiteur !
- Merci de votre engagement.
- Globalement excellente exposition, de bonnes idées d'aménagements.
- Un référendum local est-il envisagé ?
- Bonne initiative et bonne présentation des projets.
- Satisfait de cette possibilité de visualiser l'avenir du port !
- Bon vent aux idées qui jaillissent de cette concertation !
- Bonne présentation des projets. Nous espérons que quelques choses se passeront car il y a beaucoup de palabres sans résultats depuis 20 ans.
- Une équipe qui bouge, des projets innovants et respectant l'authenticité de site si chère dans le cœur des presque-îliens. Voilà ce dont Crozon-Morgat avait besoin. Impatient de voir les premières réalisations !
- Merci pour votre consultation démocratique et bon courage à monsieur le maire et à toute son équipe pour mener à bien la rénovation de notre ville.
- Merci pour vos explications et bon courage !
- Bon courage à vous, c'est un projet d'envergure !
- Excellent projet n°2 et merci pour la communication et la consultation.
- Est-il possible de continuer l'expo plus longtemps pour les commerçants qui ne peuvent se déplacer en saison ? Sera-t-il possible de voir l'expo après le 29/08 ?
- Merci pour ce beau projet !
- Bravo pour cette concertation publique !
- Excellente idée que cette présentation sur panneaux (peut-être un manque de photo de l'état actuel et des simulations présentées).
- Eloge de la présentation de cette exposition claire et bien faite !
- Nous apprécions la dynamique de cette équipe municipale !
- Bravo pour tous les projets proposés.
- Merci pour les renseignements.
- Félicitation du citoyen pour votre démarche de concertation et votre disponibilité.

- c'est une riche idée que d'avoir consulté chacun de nous. Merci pour votre exposé très clair et argumenté. Nous avons la possibilité de poser nos questions. Nous attendons l'avant projet pour donner notre avis détaillé.
- L'exposition est intéressante. Son intérêt est incontestable mais cela représente un coût. Je ne peux m'empêcher de penser au refus de la municipalité d'ouvrir les toilettes du Portzic à l'année parce que cela représente un coût trop élevé ! c'est une question de choix...
- Je tiens à saluer cette exposition indispensable à mon sens !
- Bravo pour cette excellente initiative !
- Merci à M le maire et à son équipe qui œuvre à l'embellissement de Crozon.
- Bon courage à l'équipe municipale pour obtenir les aides nécessaires.
- Bravo à l'équipe municipale d'aller de l'avant !

<p>Ce qui relève de la CIRCULATION DES VEHICULES et des STATIONNEMENTS: 28 observations</p>
--

La question de soulager la circulation en de nombreux points de la station au cours de la saison est prédominante. Les tronçons les plus perturbés sont : le boulevard de la plage, le quai Kador en direction du port et la rue de l'atlantique en direction du cap de la chèvre.

Deux points noirs ressortent :

- Une difficulté à faire cohabiter piétons-cyclistes-vélos sur le front de mer, au centre bourg de Morgat et sur le quai Kador.
- Une circulation peu fluide en saison dans les quartiers en arrière de Morgat et sur le front de mer.

VERBATIM:

- La circulation automobile est difficile en été sur le front de mer (faire un sens unique de route !).
- Si le passage de voie privée menant à Penfrat en voie communale est possible alors cette voie de dégagement sera un plus pour le plan de circulation.
- Résoudre d'urgence le flux de circulation vers le cap de la chèvre qui se concentre en cul de sac sur la place de Morgat !
- Quid d'un plan de circulation Crozon-Morgat ?
- Réserver pendant les deux mois d'été les parkings du quai Kador aux usagers du port et faire du quai une voie à priorité piétonne serait moins couteux et limiterait la circulation sur le quai qui est insupportable pour les promeneurs !
- Dans tous les cas envisagés la gestion de la circulation depuis la place de Morgat jusqu'au port devra être pensée pour qu'elle soit limitée au strict accès au port et aux parkings. Il faut éviter la promenade en voiture qui conduit à une file ininterrompue de voitures en été.
- Traiter le problème en priorité de la mauvaise cohabitation piéton/voiture. Il faut réfléchir à la mise en place d'un sens unique du boulevard de la plage + vitesse de 30km/h...si on augmente la vie économique du port, ce qui est bien, il faut éviter que la circulation des voitures ne gâche la vie des promeneurs.
- L'idée d'apporter une solution à l'engorgement de la circulation estivale s'impose et sera apprécié.
- Il faudrait mettre la vitesse à 30km/h de la villa Kermaria au port !
- Le prog 2 paraît plus réaliste et bien intégré dans le site. Prévoir des places de parkings en prévision d'un tourisme plus important.
- Quelque soit le projet il convient de régler impérativement le problème de circulation au niveau de l'accès au port. Rue piétonne sur juillet-août me paraît une solution raisonnable, l'accès en voiture étant réservé aux usagers du port. Il faut éviter toute circulation inutile sur ce tronçon !
- Avec le prog 2 pourquoi ne pas créer sur Crozon des parkings de dissuasion et d'organiser des navettes entre Crozon et Morgat en transport collectif ?

- Il semble nécessaire de profiter de ce projet pour avoir une réflexion globale sur la refonte des différents axes de déplacements pour les piétons, les cyclistes et les automobiles.
- Le prog 2 a l'inconvénient de faire l'impasse sur les moyens de faire face à l'augmentation de la circulation automobile que l'extension du port entrainera certainement. A défaut de construire une route nouvelle entre Crozon et Morgat, il serait nécessaire d'étudier de près la voirie existante pour éviter le plus possible la circulation par le boulevard de la plage.
- Le PLU devrait tenir compte de l'augmentation de la circulation sur le Boulevard de la plage.
- Une barrière électrique a été installée à l'entrée du hameau de Penfrat. La mairie autorise t elle un lotissement à interdire un passage public ? comment fait on pour accéder à Morgat le mardi soir si ce passage est supprimé car la route du Bouis n'est pas praticable ?
- Limiter l'emprise des voitures à Morgat : liaison bus avec Crozon et autres bourgs. Parkings à Crozon et liaisons en transports publics. Il faut impérativement limiter les voitures sur le port et dans le bourg. Ajouter des places de parkings ou élargir les routes n'est pas une solution à mon avis.
- L'aménagement urbain n°1 a ma préférence du fait de la desserte locale ouest.
- Le prog 2 me conviendrait à une exception : la non résolution du problème de l'accès à Morgat....problème qui est résolu dans le prog 1. Cela ne sert à rien d'améliorer Morgat si on ne peut y accéder. J'espère que vous donnerez plus d'importance à l'avis des résidents permanents qu'à celui des vacanciers qui vivent les loisirs pas le quotidien !
- Limiter au maximum l'accès aux voitures dans le cœur de l'aménagement du port. Priorité aux piétons et cyclistes.
- Il me paraît impératif de faciliter la circulation du boulevard de la plage.
- Il faudra cependant veiller à réserver, et augmenter le nombre de places de stationnement vers le Loc'h car le développement de la station correspond évidemment à un apport supplémentaire de véhicules.
- pourquoi ne pas promouvoir l'accès à Morgat centre par Dinan ?
- La desserte envisagée entre le bourg et Crozon présente un intérêt certains de désengorgement du bd de la France libre en particulier en saison touristique.
- dans tout projet de cette envergure nous avons des avenants : qu'en sera-t-il des infrastructures routières qui vont recevoir certaines de poids lourds et gros engins...
- A mon sens, si la proposition n°2 semble la plus à même de permettre le développement économique de la station dans le respect de l'existant, peut-être devons nous aussi nous interroger des conditions d'accès par la route à Morgat, et envisager un nouveau tronçon de route reliant l'axe Rond point de Sligo - route de Camaret à Morgat pour faciliter la circulation des véhicules (sans cesse plus importante) et conserver la sécurité des usagers - surtout les piétons et les deux-roues – entre le Bourg et Morgat, en période estivale notamment. De plus, une circulation intense sur le boulevard de la Plage, due au développement économique de la station risque d'avoir à terme un impact négatif sur la stabilité de la falaise qui lui sert de support. Cette voie d'accès, qui peut être à l'écart du bâti actuel, redéfinira alors le contour futur de notre cité. Il nous faut donc y penser dès à présent en même temps que le projet du réaménagement du Port de Morgat. Un contournement par la route de Dinan jusqu'après le camping des Pins et le Parc Peninsula pour rejoindre Penfrat en passant par l'ouest de Kerbasguen me semble être une solution à étudier, puisqu'il s'agirait de la portion la moins longue, et donc la moins coûteuse à réaliser.
- Quant au réseau routier, il faut tout simplement améliorer les voies existantes sans aucune création !
- pendant l'été il faudrait un sens unique de circulation des voitures dans l'attente d'une déviation totale de Morgat.

Ce qui relève des ESPACES URBANISES DU CENTRE BOURG et de l'HABITAT: 26 observations

Concernant la **capacité d'urbanisation**, une grande majorité des gens souhaite un **développement modéré de Morgat** « *ne pas laisser construire d'immobilier en dépit du bon sens* » « *Je ne veux pas voir d'immeubles, de grands hôtels et de grands magasins déformer Morgat. Aménageons, améliorons sans abîmer l'image de ce petit port paisible* ». L'**amélioration de l'existant prime** avant tout sur le développement. Et si un développement urbain est nécessaire qu'il se fasse **sans détruire ce qui fait l'identité** de Morgat « *Conserver et réhabiliter les constructions existantes dans le style local* » « *dans la même optique les vieux quartiers de Morgat mériteraient d'être mis en valeur. Cheminements piétons et lecture historique du site* ». Il est davantage demandé de **clarifier et d'organiser les différents espaces publics** en rapport avec les déplacements de chacun (piétons, vélo, auto), les lieux de vie (commerces, places d'animations) et les aires techniques (parkings, aires de campings cars, poubelles et dépôts tri sélectif).

Le **remblai** qui accueille actuellement le bâtiment des tennis et le parking du Loc'h, du fait de sa position centrale a fait l'objet de **nombreux commentaires** lors de la consultation. Concernant le **déplacement des tennis**, cette action semble évidente d'une part parce que le bâtiment lui-même n'est plus adapté à la pratique « *une grotte sans lumières et des terrains extérieurs défoncés* » « *nous aurons la chance d'avoir 2 terrains de tennis couverts* » et d'autre part parce que le bâtiment constitue une verrue dans le paysage morgatois « *... disparition des tennis couverts qui constituent une verrue !* ».

Les propositions avancées pour son réaménagement vont dans le sens :

- **D'une remise en eau du Loc'h**, « *la remise en eaux du Loc'h paraît nécessaire...* » « *Ne serait-il pas possible d'amener le port dans cette partie après avoir enlevé l'horrible église et déplacer les tennis* ».
- **De la création d'une aire de jeux et de parkings** « *pour le Loc'h il est prévu la création d'un espace loisir à l'évidence libre et ouvert à tous* ».
- **De la création d'un pôle de services** (supérette) **avec parkings** « *Pour le projet de supérette je n'y vois pas d'inconvénients* » « *Un récent projet prévoit l'implantation d'une supérette indispensable* ».

VERBATIM :

- Réorganiser cette zone est plus que nécessaire par un dispatching réfléchi du trafic routier. Préservation d'espaces pour les manifestations locales (mardis, foire...) et la création de parkings aménagés. La prévision de places de stationnements à séjour « très limité » devant les commerces est intéressante même si la gestion des places ne sera pas simple. Le déplacement des tennis va également dans le bon sens mais il faut tout déménager pour libérer un espace significatif. L'implantation d'un moyen-marché sur la zone libérée par les tennis sera un plus en période estivale mais quid de l'impact sur les autres commerces ? et quid de la fréquentation hors saison ? Il semble que le déménagement de tout pour les tennis pose problème. Cela semble pourtant indispensable dans le schéma global d'aménagement. Pourquoi ne pas étudier l'aménagement de 2 terrains à l'emplacement prévu sur Morgat et prévoir deux autres terrains sur Crozon ? les réserves foncières de la commune doivent permettre un tel projet et les joueurs résidents sur Crozon seraient ravis !
- Morgat est en pleine expansion du nombre d'habitations. Projets existants ambitieux modifiant pleinement l'aspect circulation et espace. Les problèmes liés à l'assainissement et au traitement des eaux usées au niveau chimique et bactériologique ne semblent pas satisfaisant. Quand aux proliférations des campings cars ventouse et des résidences dites de moments à demeure...
- Pensez SVP à prévoir de quoi accueillir les campings cars...bien sûr non visibles de la mer et à distance acceptable des commerces.
- Sur le plan urbain, conservation du site actuel dans la mesure du possible. Elargissement des trottoirs le long des commerces, organiser des parkings pour chaque usagers. Pour le centre bourg donner la priorité aux zones piétonnières !
- **Conserver et réhabiliter les constructions existantes dans le style local !!!**
- **Il n'y a plus de commerces pour les autochtones et les touristes. Obligation d'aller sur Crozon donc de prendre sa voiture.**

- Je souligne la dangerosité de la rue de l'atlantique...les voitures roulent trop vite surtout dans le virage du début de route voir se déporte sur les trottoirs où circulent les piétons. Il est impossible de passer à certains endroits avec une poussette. Il est évident qu'il faut réorganiser le centre de Morgat pour gérer la circulation qui devient un vrai problème.
- Je souhaite aussi que le nouveau Shopi s'intègre parfaitement par son architecture à l'ensemble et pas de hangar type Weldom sinon on vend pour aller ailleurs !
- Merci de ne pas laisser construire d'immobilier en dépit du bon sens...l'aménagement immobilier du Loc'h 'est une horreur !
- Déplacement des commerces derrière l'église est une très bonne idée.
- Avec la supérette on fait mourir les petits commerces de Morgat.
- Nous préférons le prog 2 car il laisse Morgat dans son « jus »comme un peu il y a 20 ans quand nous sommes venus la première fois. Nous sommes heureux que la ville se développe et en même temps elle n'a presque pas besoin de cela !
- Bravo pour ces projets mais halte aux résidences clapiers style Odalys ou Pee Mor Pen, aux maisons toits plat, cubes. Il faut rester dans le style traditionnel. Les roulottes Landie et Rosmeur sont à revoir !
- Soyez gentils arrêtez les maisons latines...respectons une harmonie architecturale.
- Il est nécessaire de lancer le projet car la station balnéaire s'appauvrit. Le projet est dans la dimension et le seuil d'accueil du vacancier et de l'habitant à l'année. Il reste à affiner certains détails notamment la largeur de la chaussée de la rue de l'atlantique et le commerce à l'étude !il serait peut être plus intéressant de rouvrir les deux voies devant les restaurants pour dégager les véhicules qui vont vers le cap de la chèvre et ne plus autoriser tout ce qui bloque le passage (pots de fleur, panneaux publicitaires...) comme c'était prévu au départ. Les immenses terrasses ont également dépassé les places de parkings et embouteillé la circulation. Les marchés du mercredi et les podiums des mardis de Morgat pourraient être déplacés. Je pense qu'en corrigeant beaucoup de ces choses on pourrait arriver à améliorer la vie des habitants de Morgat. Le tourisme est nécessaire mais pourquoi engager tant de travaux et de dépenses pour un mois et demi de surpopulation ?
- dans la même optique les vieux quartiers de Morgat mériteraient d'être mis en valeur. Cheminements piétons et lecture historique du site.
- Préservons le Morgat actuel. Un touriste ne passe pas à Morgat, il doit faire l'effort de quitter les grands axes pour y venir. Je ne veux pas voir d'immeubles, de grands hôtels et de grands magasins déformer Morgat. Aménageons, améliorons sans abîmer l'image de ce petit port paisible.
- Quant aux aménagements urbains, ne faut-il pas être plus simple, favorisant les promeneurs tout en préservant le site ?
- Quant aux aménagements urbains le prog 2 valorise les espaces naturels et ne va pas transformer Morgat en une cité bétonnière où le « tout voitures » et parkings semblent privilégier dans le prog 1.
- Pour le projet de supérette je n'y vois pas d'inconvénients mais seulement attention aux bruits des camions de livraison. A Morgat il faut privilégier la qualité de vie, le calme et le cadre. Ici les gens tiennent aux paysages dépaysant. Si j'ai choisi de venir m'installer ici c'est dû à tout cela et à la tranquillité qui règne. Je viens à Morgat pour décompresser de la vie stressante en région parisienne. Le prog 2 paraît plus adapté.
- Et pour les cours de tennis : nous aurons une chance d'avoir 2 nouveaux terrains de tennis couverts !
- Les deux places de Morgat devant les commerces mériteraient également un réaménagement sérieux.
- Pour le Loc'h il est prévu la création d'un espace loisir à l'évidence libre et ouvert à tous. Un récent projet prévoit l'implantation d'une supérette indispensable avec déplacements des terrains de tennis (payants) en lieu et place de cet espace. Dès lors les amateurs de promenades douces outre le fait de se voir priver de cet espace ouvert à tous, vont devoir partager le parking avec els joueurs de tennis, les clients de la supérette et els estivants plagistes !!!!Rien n'interdit de déplacer les tennis en le rapprochant d'autres infrastructures sportives...le succès d'une activité sportive ne tient pas à sa situation mais au dynamisme de son staff !!!
- Ne serait-il pas possible d'amener le port dans cette partie après avoir enlevé l'horrible église et déplacer les tennis. Un vrai tennis avec des terrains plats et pas une grotte sans lumières et des terrains extérieurs défoncés !
- La remise en eaux du Loc'h paraît nécessaire ainsi que la disparition des tennis couverts qui constituent une verrue !
- paver les rues, laisser de la place aux piétons, aux terrasses et limiter le nombre de places de parkings ou envisager d'en créer derrière l'église !

Ce qui relève de l'EPI DE RULIANEC : 21 observations

L'épi de Rulianec est l'aménagement qui a soulevé le plus d'interrogations et provoqué le plus de réactions vives, au cours de ces deux mois de concertation. La pointe de Rulianec est l'une des grandes composantes du paysage de l'anse de Morgat. Ce paysage relève du patrimoine tant il a été décrit, peint, photographié ou filmé à travers le temps.

Deux critères d'appréciations ressortent: celui qui touche à l'aspect esthétique et paysager de l'aménagement projeté et celui plus technique qui pose la question de sa capacité et de son efficacité à retenir les sables au Portzic. De l'ensemble des avis, peu sont favorables à la présence d'un tel épi dans le paysage morgatois. Sept commentaires expriment une indignation « attention à la configuration de l'épi, c'est en l'état du projet horrible » « La construction d'un épi entre les deux plages est à bannir ! » « Epi de roche devant Rulianec c'est négatif quelque soit les conséquences. Détérioration visuelle du paysage et du site du Portzic », sept autres marquent un certain scepticisme dans les propos « Attention au traitement de l'épi rocheux au Portzic risquant de dénaturer le paysage ce qui semble contraire à l'esprit du projet » « L'épi de Rulianec apporte des réserves : dénature le paysage » et enfin un seul commentaire approuve la construction de l'épi « L'épi de Rulianec est indispensable. Ne fabriquons pas un Morgat de pacotilles avec des aménagements de maisons et jardins ! ».

D'un aspect plus technique, les avis sont variés et montrent que le phénomène hydrodynamique semble bien perçu « La houle et les ressacs agissent perpendiculairement à la côte. Le sable dit du Portzic selon les observations anciennes transite par le lieu situé au large de cette même plage ou l'on a prélevé des milliers de m³ et qui se comble au fil des années » « A basse mer, l'épi naturel existant ne laisse apparaître aucune retenue de sable » mais que l'efficacité d'un tel épi sur les mouvements de sables ne soit pas certaine « La création envisagée d'un épi orienté vers le large sous le Rulianec est inutile : pas d'influence sur la recharge en sable de la plage car l'épi actuel de 80m que constitue la pointe ne fixe ni n'amène aucun grain de sable au Portzic au pied du Rulianec » « A basse mer, l'épi naturel existant ne laisse apparaître aucune retenue de sable. Il est à craindre que cet épi artificiel ne serve à rien et dénature le paysage ».

Au final, d'après ces commentaires l'épi amène de nombreuses contraintes (dénature les paysages, empêche le passage d'engins à marée basse, dénivellation des sables fixés qui peut être dangereuse pour le baigneur...) et n'apporte pas toutes les garanties d'efficacité dans la retenue des sables au Portzic.

VERBATIM :

- o Attention au traitement de l'épi rocheux au Portzic risquant de dénaturer le paysage ce qui semble contraire à l'esprit du projet.
- o Attention à la configuration de l'épi, c'est en l'état du projet horrible !
- o Créer un épi pour retenir le sable au Portzic est une bonne idée si cela fonctionne.
- o La mise en place d'épis sur la plage est indispensable pour stabiliser et favoriser son engraissement.
- o Le problème de la digue partant de Rulianec : est-ce vraiment profitable aux courants ? cela ne risque t il pas de dénaturer le paysage ?
- o Digue de Rulianec que si indispensable et efficace pour retrouver du sable au Portzic.
- o La construction d'un épi entre les deux plages est à bannir ! il n'est d'ailleurs pas clairement démontré que cet épi ait vraiment une utilité pour venir à bout des problèmes liés à l'ensablement des 2 plages.
- o Le prog 2 est celui qui préserve le plus Morgat et reste ambitieux. En revanche le projet de l'épi au Portzic est bien dommage. Il supprime l'accès entre les deux plages et casse la vue sublime. Non à cet épi !
- o Un aménagement du port et du Loc'h est indispensable mais pourquoi cet épi proposé à Rulianec ?

- Epi de roche devant Rulianec c'est négatif quelque soit les conséquences. Détérioration visuelle du paysage et du site du Portzic. Etudier peut être le drainage de plage faits en plein mer comme le pratique les hollandais.
- L'épi de Rulianec est il indispensable. Ne fabriquons pas un Morgat de pacotilles avec des aménagements de maisons et jardins !
- L'épi de Rulianec apporte des réserves : dénature le paysage. Ne résout pas forcément le problème de désensablement et l'érosion de la falaise. Cela va créer une dénivellation d'un côté dangereuse pour les baigneurs.
- Prog 2 me convient plus car plus respectueux de la nature et du site. En revanche la construction d'une digue (sous entendu épi) de 160*3m ne me parait pas approprié. Il est sûrement plus économique et esthétique de charrier le sable 2 fois par an si nécessaire. Pourquoi ne pas investir dans du matériel et soutenir ainsi l'emploi local ?
- Merci de ne pas retenir l'épi rocheux face au rocher de Rulianec qui va dénaturer le site, empêcher la promenade entre les deux plages et qui ne répondra probablement pas au problème d'ensablement de la plage du Portzic.
- A basse mer, l'épi naturel existant ne laisse apparaître aucune retenue de sable. Il est à craindre que cet épi artificiel ne serve à rien et dénature le paysage.
- Il faudrait étudier dans vos simulations le désagrement de l'épi de Rulianec vers la pointe du Portzic.
- Des réserves sur l'enrochement au niveau de Rulianec. Mérite une étude soignée.
- Un épi en enrochement si fréquent sur les plages du littoral français devrait permettre de lutter contre le désensablement de la plage. Toutefois cet épi doit être disposé progressivement pour constater ces effets et s'intégrer en harmonie avec le paysage.
- Il a été question d'un éperon rocheux devant la pointe de Rulianec. Crozon est réputé pour ses paysages. Il faut les préserver et un éperon rocheux détériorerait la beauté de cette pointe. Passer avec des engins (camions tractopelles) à la pointe de Rulianec pour réaliser des travaux de nettoyage ou des secours...la réalisation d'un éperon rocheux empêcherait définitivement cette possibilité.
- Ne rien entreprendre au bout de la pointe de Rulianec.
- La création envisagée d'un épi orienté vers le large sous le Rulianec est inutile : pas d'influence sur la recharge en sable de la plage car l'épi actuel de 80m que constitue la pointe ne fixe ni n'amène aucun grain de sable au Portzic au pied du Rulianec. La houle et les ressacs agissent perpendiculairement à la côte. Le sable dit du Portzic selon les observations anciennes transite par le lieu situé au large de cette même plage ou l'on a prélevé des milliers de m3 et qui se comble au fil des années...la plage tend à se stabiliser au Portzic !

Ce qui relève de la ZONE HUMIDE et du vallon du LOC'H: 20 observations

Dans les avis recueillis, l'intérêt général de préserver cette zone humide du Loc'h semble avoir été bien compris «valorisation des zones humides (et) pouvant servir de pédagogie à nos enfants» «Très bonne idée qui devra se faire en conformité avec la directive européenne sur l'eau et les milieux humides pour préserver les espèces naturelles ». De façon plus spécifique la mise en valeur du Loc'h passe par trois fonctions :

1. **Ecologique** avec le maintien de la biodiversité et de la richesse du milieu que constitue le vallon en interaction avec la mer.
2. **Sociale** avec la création d'une promenade reliant trois quartiers de Morgat.
3. **Environnementale** avec la canalisation des eaux de pluie et la captation des vives eaux lors de grandes marées.

Dans sa première fonction on ne décèle **aucun avis contraire** et la **nécessité de préserver la biodiversité de ce milieu semble être partagée** « la zone du Loc'h soit officiellement reconnue en zone humide est une très bonne chose pour la préservation de la faune et de la flore locale et surtout l'impossibilité de construire. L'expérience passée nous montre qu'il est possible de faire n'importe quoi. Le drainage du cours du ruisseau, l'aménagement des rives en zone piétonnière rendra une vie à cette zone un peu délaissée actuellement ».

Dans sa deuxième fonction, **deux avis** de riverains (intérêt particulier) **s'opposent** à ce que la promenade passe **à proximité de chez eux** « *opposé au tracé actuel des chemins longeant notre maison; habitant à l'année nous voulons notre tranquillité. Merci d'écarter ou de modifier ce tracé afin de respecter la tranquillité des résidents permanents* ».

Dans sa troisième fonction les deux aspects, **la canalisation des eaux pluviales et la remise en eaux de mer du Loc'h semblent intéresser** « La remise en eaux du Loc'h paraît nécessaire ainsi que la disparition des tennis couverts qui constituent une verrue », « utiliser les zones humides pour l'épuration des eaux », « Ne peut on pas envisager une entrée d'eau libre à marée montante avec sortie différée régulée par portes écluses automatiques pour bénéficier de l'effet de chasse d'eau ».

VERBATIM :

- Le fait que la zone du Loc'h soit officiellement reconnue en zone humide est une très bonne chose pour la préservation de la faune et de la flore locale et surtout l'impossibilité de construire. L'expérience passée nous montre qu'il est possible de faire n'importe quoi. Le drainage du cours du ruisseau, l'aménagement des rives en zone piétonnière rendra une vie à cette zone un peu délaissée actuellement. Un parcours de jogging en plusieurs boucles serait intéressant. Une promenade accessible aux handicapés moteurs serait un plus. Cela permettrait également aux familles de jeunes enfants de se promener en toute sécurité. Ne peut on pas envisager une entrée d'eau libre à marée montante avec sortie différée régulée par portes écluses automatiques pour bénéficier de l'effet de chasse d'eau (ex : Couesnon baie du mont St Michel).
- Il faut penser à utiliser les zones humides pour l'épuration des eaux !
- L'aménagement paysager des rives du Loc'h est intéressant et valorise un espace botanique et animalier original.
- Nous proposons de créer un sentier piéton pieds nus qui permettent toute l'année de découvrir un espace protégé avec tous ses sens.
- nous sommes favorables mais très opposé au tracé actuel des chemins longeant notre maison. ; habitant à l'année nous voulons notre tranquillité. Merci d'écarter ou de modifier ce tracé afin de respecter la tranquillité des résidents permanents.
- Concernant l'aménagement du Loc'h le tracé longeant les résidences de Penfrat ne tient pas compte réellement de la tranquillité et de l'intimité des résidents.
- Bravo pour ces projets. Le Loc'h mérite cela. A quand la démolition des maisons Odalys construites dans le Loc'h ?
- Le prog 2 est en réelle adéquation avec une valorisation des zones humides et pouvant servir de pédagogie à nos enfants.
- L'aménagement du Loc'h me semble une nécessité : préserver la zone humide, permettre la promenade, réduire le stationnement des campings cars !
- Préserver la faune et la flore du Loc'h.
- L'ensablement de la plage d'un côté et le désensablement au niveau du grand hôtel de la mer est dû à la digue actuelle qui a complètement modifié depuis plus de 30 ans les courants. Le Loc'h pourrait contribuer au désensablement du port et au ré-ensablement de la plage s'il est utilisé intelligemment. Le prog 1 me semble le plus adapté à utiliser l'effet du Loc'h et le plus viable. Le prog 2 ne risque-t il pas d'accentuer les problèmes que nous connaissons aujourd'hui ?
- Très bonne idée qui devra se faire en conformité avec la directive européenne sur l'eau et les milieux humides pour préserver les espèces naturelles.
- Dans la zone humide du Loc'h je vois très bien une pièce d'eau assez importante avec oiseaux aquatiques. Cela créerait un centre d'intérêt particulier pour les promeneurs jeunes et vieux.
- Utiliser le Loc'h comme chasse en le canalisant par des buses...la plage serait aussi plus propre.

- Très bien bravo !
- L'aménagement du Loc'h me paraît OK...
- Pour le Loc'h rachetons l'église pour restaurer la zone humide initiale !
- Nous avons vu lors d'un hiver pluvieux que ce ruisseau est capable de dégager les vieux quais jusqu'à la racine du vieux môle. Il peut donc assurer un renvoi du sable en continu et ce gratuitement ! Si on recréait tout ou partie de l'espace naturel dévolu à l'eau, il serait possible d'alimenter la rivière pour l'usage évoqué. Les déblais seraient employés aux remblais prévus dans le vieux quai quasiment sur place ! Et comme il faut un parking, pourquoi ne pas en construire un sur pilotis.
- Réhabiliter la zone humide du Loc'h oui mais envisager de créer de l'activité économique dans cette zone. Prévoir des petits ponts et faire de cette zone un endroit chaleureux.
- La remise en eaux du Loc'h paraît nécessaire ainsi que la disparition des tennis couverts qui constituent une verrue !

Ce qui relève du DESEQUILIBRE SEDIMENTAIRE: 14 observations

La grande diversité des propos montre qu'il est difficile d'établir avec certitude les mouvements de sables de l'anse de Morgat dans les années à venir. Alors que les phénomènes hydrodynamiques sont assez bien compris « ôter les roches de la grande digue pour que la mer reprenne son circuit naturel » « Placer des by-pass sous les deux digues pour laisser passer le courant chargé de sable » « Etudier la possibilité d'une digue courbe qui faciliterait l'écoulement des courants », leur combinaison et leurs effets sur le mouvement de sable sont encore mal connus...La question que l'on peut se poser c'est « avons-nous les moyens aujourd'hui de le comprendre ? ».

VERBATIM:

- Les projets sont très intéressants toutefois faire réaliser par des scientifiques indépendants cette analyse. Une solution pourrait être retenue. Dans certains pays le système de bouées gonflables a été utilisé pour des études d'impact avant de construire en dur (ces boudins pourraient se positionner suivant l'orientation du courant pour éviter un ensablement immédiat).
- J'apprécie ce projet d'ensemble terre/port qui vise à dynamiser un site riche d'atouts divers et complémentaires, tout en respectant le calme le confort des visiteurs et des utilisateurs. Quelques observations cependant : il serait prudent de sortir du cadre de l'anse de Morgat pour tenir compte de Postolonnec et de l'anse de l'Aber...vu les effets observés depuis la construction en 1971 de la grande digue et vu la fragilité de la dune de l'Aber. Il faudrait justifier les estimations de 4 à 500 000m² à draguer hors du port. L'effet de chasse du Loc'h (vu sa pente faible et son débit) me semble illusoire. Faire une étude d'ouvrage du musoir du vieux môle si la nouvelle jetée venait prendre appui dessus. Il faut garder à l'esprit que tout programme de dragage/clapage de sédiments doit être suivi d'observations in situ de ses effets littoraux et en mer par des moyens de mesures adaptés permanents, à moyen et long terme. Il faut donc inclure leur coût dans les programmes d'investissement.
- La démarche de vouloir redynamiser Morgat est très acceptable. Le souci principal est bien identifié à savoir trouver des solutions pour maintenir l'ensablement des plages de Morgat et du Portzic. Le prog 2 développe un peu la plaisance mais préserve le cadre qui fait le charme de Morgat. C'est ce prog qui a ma préférence mais s'il n'apporte pas de solution à l'ensablement des plages on peut se demander si la création d'une nouvelle digue est bien opportune. Pour retrouver les plages...il faut traiter le problème à la source. Ce ne sont pas les deux projets présentés qui proposent les bons remèdes. Agrandir le port pour satisfaire l'égo de quelques propriétaires et le portefeuille des chantiers nautiques ne semble pas aller dans le sens de l'intérêt public.
- La priorité étant selon moi le désensablement de la baie avant l'élargissement du port seule une étude technique poussée devrait permettre de dégager les projets.
- Le prog 2 semble correspondre aux volontés de développement de Morgat. Néanmoins il ne répond que partiellement au problème d'ensablement du port de Morgat. Je regrette qu'une troisième étude portant sur le retour à une circulation naturelle des courants n'ait pas été réalisée. Nous connaissons la cause de l'ensablement mais aucun programme ne la traite et se concentre seulement sur les conséquences.

- La seule chose à faire est d'ôter les roches de la grande digue pour que la mer reprenne son circuit naturel et permettre au sable de retourner sur la plage. En face de la première cale des thoniers étaient appuyés alors qu'en 2009 des kayaks touchent le fond ! pourquoi faut-il aller à Camaret pour profiter des visites en mer ? A quoi sert un port si des bateaux utiles ne peuvent pas y accéder !
- Placer des by-pass sous les deux digues pour laisser passer le courant chargé de sable, projet onéreux mais qui mérite d'être étudié. Etudier la possibilité d'une digue courbe qui faciliterait l'écoulement des courants.
- L'essentiel restant l'ensablement du port, aussi longtemps que nous ne disposerons pas d'une étude hydrologique, il est difficile de se prononcer.
- Néanmoins le problème du sable sera très dur à solutionner.
- A-t-on étudié la possibilité de faire 2 arches de pont entre la grande digue et le parking, le courant pourrait se rétablir au moins potentiellement et le dragage régulier pourrait se faire aux grandes marées.
- Le problème de l'ensablement est lié aux ouvrages existants. Rajouter de nouveaux ouvrages sur l'espace maritime ne peut qu'aggraver le problème.
- Remèdes potentiels pour neutraliser/inverser le processus : construire une digue droite fermant le port actuel qui ne modifie pas les courants induits, modifier légèrement la trajectoire de la houle en extrémité de digue actuelle et utiliser le Loc'h comme effet de chasse. La création d'un bassin à flot et de la nouvelle digue perpendiculaire à la plage ne peut avoir d'effet sur le ralentissement du mouvement du sable de la plage du Portzic et réduirait la largeur de l'anse de Morgat lui retirant tout son charme naturel !
- Besoin sans doute de sérieuses études hydrologiques (ensablement et houle).
- Natif de Crozon en 1933 étant un habitué de la plage du Portzic et de celle de Morgat, je peux vous assurer qu'entre 1940 et 1972, ces plages sont restées stables avec un sable unis et mélangé de petits coquillages. En 1972, à compter de la construction de la nouvelle digue, je me suis aperçu d'une baisse de 10cm par an du niveau du sable. Devant le grand hôtel de la mer et au Portzic le niveau du sable a baissé de 2m. La mer attaqua la falaise du Portzic- d'où la construction du mur. Sur la plage de l'hôtel, les vagues ont détruit le mur et l'escalier en pierres descendant sur le sable. Il a fallu à deux reprises les reconstruire. Par la suite un enrochement a été effectué et de multiples apports de sables. Les différents projets y compris l'éperon envisagé sur la pointe de Rulianec ne vont pas solutionner l'ensablement des plages. A mon avis la seule solution efficace serait la construction d'un ouvrage entre la digue actuelle et le Kador !
- La solution radicale serait donc de supprimer cette digue et de bâtir un "petit port" abritant quelques embarcations de petite taille et permettant de développer davantage des activités de voile, kayak, non polluantes. Solution certes utopique mais qui sait peut-être un jour... Une autre solution qui n'est pas proposée mais qui pourrait l'être, serait de couper la grande digue en 2, ce qui diminuerait considérablement la déviation de la houle et des courants, et de construire une jetée rejoignant alors jusqu'au bourg de Morgat, un peu comme dans le Nr 1. Cette solution est à mon avis la seule qui puisse à la fois permettre de garder un port conséquent et d'avoir un effet positif sur les problèmes "ensablement-désensablement". Si l'effet de déviation provoqué par la digue coupée en 2 est sensiblement le même que l'effet existant naturellement de par la pointe du Kador, alors on peut peut-être espérer un retour à la normale dans le futur.

Ce qui relève de la PLAGE : **12 observations**

Bien que l'on retrouve dans les observations faites sur l'intention de projet (voir rubrique ci-dessus) beaucoup de nostalgie concernant l'état virginal des plages avant l'édification de la grande digue, nous avons dans cette rubrique plus d'avis étayés qu'ils relèvent du constat, de la critique ou de la préconisation. Il ressort de l'ensemble des observations que la **plage ait été largement oubliée dans les aménagements projetés**. Or pour certains c'est le **principal atout de la station** avant le port ! Des aménagements légers permettant d'améliorer l'accès (rampe d'accès, escaliers), la qualité du site (toilettes, douches, murs de soutènement) ou la sécurité de certaines pratiques (cale de mise à l'eau, surveillance, chenal) sont avancés.

VERBATIM :

- Dans le prog 2 j'aimerais voir des espaces maritimes dédiés aux nageurs (piscine d'eau de mer) et pas seulement dédié aux bateaux.
- La plage n'est plus attrayante : un club résiste sur les 3 des années 70/80.
- Je suis extrêmement déçue de constater que la seule priorité en matière d'aménagement va aux usagers du port de plaisance. Rien n'est prévu pour les plages (douches par exemple) qui sont autrement plus fréquentées que le port et qui sont victimes de l'ensablement dû au port ! que représente les anneaux supplémentaires par rapport à toutes les familles qui fréquentent la plage et qui risquent de la désertir ! tout ce que vous prévoyez c'est plus de bétons, plus de parkings et plus d'impôts. Pour améliorer les plages en y installant bouées douches, toilettes. Vos programmes ne feront jamais revenir le sable au Portzic !
- Le port c'est bien mais n'oublions pas la plage et en particulier cette portion de plage située près de l'hôtel de la mer. N'oubliez pas que cette plage a tant fait le charme de Morgat et qu'elle continue d'attirer de nouveaux arrivants sur ce site merveilleux qu'est Morgat. De grâce préservez nos plages.
- Il faut définir à nouveau les zones de départ des planches à voile et des catamarans et canoë sur la plage pour éviter de mélanger baigneurs et voiliers.
- Je n'ai pas de solution miraculeuse mais je pense, ayant fréquenté la plage depuis toujours, que les galets devraient être repoussés au bas de la falaise entre Kermaria et l'hôtel de la plage. La mer n'y monte jamais et personne n'y va. La partie la plus fréquentée serait donc plus basse et il suffirait de remettre le sable plus épais récolté entre le relais des pêcheurs et le ruisseau.
- L'idéal serait de redonner à la grande plage son aspect des années 70. les galets le long des murs et la plage de sable fin ! la plage a été sabotée à cause de la mauvaise construction de la digue. Il faudrait permettre à la mer de circuler normalement. Ne pas oublier que des bandeaux de ciment avaient été posés pour retenir les sables sur la plage : un désastre !
- Nous sommes favorables au prog 2. N'oubliez pas la plage du Portzic dans la suite du projet !
- L'aménagement de la plage de Morgat : pourquoi s'arrêter à la rue de Tréflez ?
- Les remblais doivent être faits en pierre et non en sable. Une promenade piétonne peut être aménagée sur la plage (exemple Bénodet). Il faut penser aux toilettes douches et autres commodités (ex : plages des gobelins établies sur mer).
- Il faut absolument reconstituer la plage de Morgat et la protéger ainsi que du Portzic et maintenir la plage de sable devant le grand hôtel de la mer. Le prog 2 semble plus adapté.
- Il est dommage que l'intégralité des problèmes de la plage la plus populaire et la plus pratiquée (été comme hiver) des crozonnais ne soient pas pris en compte (effondrement de la falaise et rampe d'accès).

Ce qui relève de la pratique du vélo et des DEPLACEMENTS DOUX: 11 observations

Cette problématique ayant déjà été évoquée dans plusieurs rubriques (intention de projet -aménagement des espaces publics), nous dégagerons ici que les idées et préconisations.

Concernant les équipements liés à la pratique :

- pour la circulation des vélos électriques prévoir des bornes de chargement !
- prévoir à différents endroits sur le site de Morgat des parkings à vélos.

Propositions de trajets :

- relier Morgat à la voie verte Camaret-Carhaix.
- Piste cyclable sur la plage/du grand hôtel au port.
- Piste cyclable du Loc'h au front de mer/ jusqu'au Kador

VERBATIM :

- Veiller à une place pour les cyclistes, en dehors de la circulation piétonne.
- La circulation devra intégrer les piétons, les rollers et les vélos et occuper des surfaces moins proportionnelles aux flux. Pour la circulation des vélos électriques prévoir des ornes de chargement...j'aimerais une presque île comme une île presque sans voiture pour faire rêver...de vraies vacances.
- priorité aux vélos et aux piétons !
- Privilégier piéton et cycles. Pourquoi ne pas en faire une spécificité morgatoise ? prévoir une gestion adaptée à la saison : en été éloigner les voitures et mise en place de navettes pour personnes à mobilité réduites.
- La piste cyclable sur la plage est une bonne idée.
- La création en site propre d'une piste cyclable entre le Loc'h et le front de mer devrait être étudiée.
- Favorable à plus de pistes cyclables.
- Comment relier Morgat au futur réseau cyclable Carhaix Camaret ?
- toutefois un aménagement pour mettre en valeur la plage du Kador (pousser la promenade piétonne jusque là serait un plus. De même quelques parkings à vélo le long des quais seraient bienvenus.
- Au niveau de la promenade piétonne et cyclable y aura-t-il un espace pour les rollers avec un revêtement en bitume par exemple ? vélos et rollers pourraient circuler sur la même voie cyclable.
- Pensez à la piste cyclable de Morgat à l'hôtel de la mer.

Ce qui relève du COUT et du FINANCEMENT : 8 observations

Sur les **coûts et les financements** les avis sont très divers. Certains semblent convaincus par le programme 2 et le créditent d'être « mesuré et raisonnable » voir « sans répercussions sur les impôts locaux ». D'autres émettent des réserves « Ni l'un ni l'autre. Comme 99% des crozonnais n'ayant pas de bateau quels sont les avantages pour moi de cet investissement ? » « Un investissement trop lourd compte tenu de l'environnement et de l'urbanisme ne garantit en rien un retour sur investissement. L'amortissement serait alors porté par les habitants et propriétaires de bateaux ce qui n'est pas acceptable ». Il ressort de l'ensemble des propos une **demande de visibilité** tant sur le plan économique «Je souhaiterais que cette somme d'argent soit consacrée à l'amélioration du cadre de vie (voies cyclables, trottoirs) à l'investissement dans le tertiaire, à la restauration des plages de Morgat et du Portzic» «Et qui profite de ces travaux en fin de compte ? » que financier « Quid de l'effort financier que nous devons tous faire ? » «Les deux projets présentent des mérites et ont pour inconvénient d'être très flous sur les financements nécessaires ».

- Un beau projet mesuré et raisonnable, dans l'espoir que le cofinancement suive et que la réalisation puisse rapidement commencer.
- Projet 2 harmonieux sans répercussion sur les impôts locaux. Bravo !
- Le prog 2 semble le plus sensé tant du point de vue des coûts que de celui de l'environnement.
- Les deux projets présentent des mérites et ont pour inconvénient d'être très flous sur les financements nécessaires.
- Un investissement trop lourd compte tenu de l'environnement et de l'urbanisme ne garantit en rien un retour sur investissement. L'amortissement serait alors porté par les habitants et propriétaires de bateaux ce qui n'est pas acceptable.

- Ni l'un ni l'autre. Comme 99% des crozonnais n'ayant pas de bateau quels sont les avantages pour moi de cet investissement ? Pouvez-vous lister les avantages et les chiffrer ? je souhaiterais que cette somme d'argent soit consacrée à l'amélioration du cadre de vie (voies cyclables, trottoirs) à l'investissement dans le tertiaire, à la restauration des plages de Morgat et du Portzic, dégâts occasionnés par le port de plaisance.
- Il est évident que devant un choix de deux propositions dont le coût est très différent, le crozonnais préférera opter pour la solution la moins onéreuse avec la peur de voir augmenter les impôts locaux.
- Reste que les idées sont gratuites mais que le contribuable aimerait être épargné. Et qui profite de ces travaux en fin de compte ? Les bistrotts souffrent d'un désamour réglementaire, les magasins d'alimentation souffrent de ce que le marché est au bourg...je n'ai jamais eu le sentiment que les restaurants manquent de clients s'ils proposent de la qualité à un prix correct. Nos projets ne changent pas la météo ni ne nous rapprochent des centres urbains. Le port restera à l'écart des voies de transit. Quelle clientèle vise-t-on ? le jeu en vaut-il vraiment la chandelle. Quid de l'effort financier que nous devons tous faire ?